BnF Gallica

Mercure galant

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

. Mercure galant. 1713-08.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

MERCURE GALANT.

AOUST 1713.



A PARIS,

M. DCC. XIII

Avec Privilege du Roy.

G

MERCURE GALANT.

*Par le Sieur Du F****

Mois
d'Août
1713.

Le prix est 30. sols relié en veau, & 25. sols, broché.

A PARIS,
Chez DANIEL JOLLET, au Livre Royal, au bout du Pont S. Michel du côté du Palais.

PIERRE RIBOU, à l'Image S. Louis, sur le Quay des Augustins.

GILLES LAMESLE, à l'entrée de la rue du Foin, du côté de la rue Saint Jacques.

Avec Aprobation & Privilege du Roi.

MERCURE GALANT.

A S. A. ELECTORALE Monſeigneur le Duc de Baviere.

ODE.



QUE d'autres chantent ces Princes
Qui peu maîtres de leur cœur,

L.G.
33

Ne ravagent des Provinces
Que pour un frivole hon-
neur :
Je cherche un cœur magna-
nime
Qui s'attire nôtre eſtime
Sans troubler nôtre repos.
Un Dieu brillant de lumiere
Me découvre dans Baviere
Ce veritable Heros.

Bien que terrible à la guer-
re
Sa valeur arme ſon bras,
C'eſt malgré lui que la terre
Voit la fureur des com-
bats.

Auſſi ſage qu'intrepide,
De l'équité qui le guide
Il n'écoute que la voix;
Sa bonté prévient l'orage,
Et ne cede à ſon courage,
Que pour défendre ſes
droits.

Animé du plus beau zele,
Affable, humain, gene-
reux,
Par tout où le ſort l'appelle
Il fait des hommes heureux.
Plus élevé par lui même
Qu'il n'eſt par ſon rang ſu-
prême,
Sa grandeur eſt ſans fierté.

Quiconque le voit, l'admire,
Et ne connoît ſon empire
Qu'aux charmes de ſa bonté.

Qu'on vante la deſtinée
De ce Tite fortuné,
Qui crut perdre la journée
Quand il n'avoit rien donné.
Prince, ta main liberale
Ne ſouffre point d'intervale
Qui te dérobe un ſeul jour.
Merveille au ſiecle où nous ſommes !

Digne du respect des hommes,
Tu ne veux que leur amour.

Vainement d'intelligence
Avec l'orgüeil des Cesars,
Le sort trompa ta vaillance,
Et quitta tes étendars.
Au dessus de ses caprices,
Tu soûtins ses injustices
Sans perdre ta fermeté.
Quels bienfaits tu vas répandre,
Aujourd'hui qu'il va te rendre
Plus qu'il ne t'avoit ôté.

Je vois le Dieu de la Seine
A tes ſpectacles pompeux.
Tout Paris eſt dans Surêne
Où tu raſſembles les jeux.
Un monde qui t'environne
Vole autour de ta perſonne,
Te ſuit du cœur & des yeux.
Les Muſes t'y font hommage :
Par ta preſence un village
Devient le ſéjour des Dieux.

Là ranimant les delices
Dont Mars émouſſoit les traits,
Par d'agreables premices

Tu nous fais goûter la paix.
Dans cette heureuse con-
trée
Je la vois avec Astrée
Suivre un genereux guer-
rier
La rivale de Bellonne
Elle même te couronne,
Et joint l'olive au laurier.

Que l'Allemagne persiste
A te disputer tes droits,
Est-il plus rien qui resiste
Au plus grand de tous les
Rois?
Le Ciel prend soin de sa
gloire;

Denain a vû la victoire
Retourner ſous nos dra-
peaux.
Germains, craignez ſa puiſ-
ſance,
Et n'appellez point la Fran-
ce
A des triomphes nouveaux.

MARIAGE.

Le 31. Juillet 1713. le Com-
te de Pontcharrrain, Se-
cretaire d'Etat, & Com-
mandeur des Ordres du
Roy, épouſa à Pontchar-
train Mademoiſelle de Lau-

beſpine de Verderonne ;
M. l'Evêque de Chartres
les a mariez.

M. de Pontchartrain eſt fils unique de M. le Chancelier-Garde des Sceaux de France, Commandeur des Ordres du Roy, Miniſtre d'Etat ; & de Madame la Chanceliere, qui eſt de la Maiſon de Maupeou.

M. le Chancelier eſt fils de Loüis Phelypeaux, Seigneur de Pontchartrain, Conſeiller d'Etat, & Preſident des Comptes, qui étoit fils de

Paul Phelypeaux, Seigneur de Pontchartrain, fait Secretaire d'Etat par Henry le Grand.

Paul Phelypeaux fut envoyé à Londres, y traita & conclut la paix avec les Princes, & fut Plenipotentiaire du Roy au Traité de Loudun.

Il y a eu dans cette Maison huit Secretaires dEtat, & cinq Commandeurs des Ordres du Roy.

Leur genealogie se trouve dans tant d'ouvrages & d'archives de differens Or-

dres de Chevalerie, & eſt ſi connuë auſſi bien que leurs grandes alliances & les ſervices qu'ils ont rendus à l'Etat, qu'il eſt inutile d'en parler ici : de plus en leur donnant les éloges qui leur ſont dûs, je craindrois de bleſſer la modeſtie attachée à leur Maiſon.

Mademoiſelle de Verderonne s'appelle Helene Angelique-Roſalie de Laubeſpine. Elle eſt fille de Claude-Eſtienne de Laubeſpine, Comte de Verderonne, tué à la bataille de

Fleurus ; & de Marie-Anne de Feſtard, heritiere de Beaucourt, d'une ancienne nobleſſe de Picardie, qui a pris des alliances dans les Maiſons de Rubempré, de Rivery, de Carvoiſin-d'Achy, & pluſieurs autres des plus anciennes de cette Province.

Quant à la Maiſon de Laubeſpine, elle eſt fort ancienne, & illuſtrée depuis prés de deux cens ans des premieres & principales dignitez de l'Etat. Elle a donné à l'Egliſe pluſieurs

Prelats conſiderables, un Garde des Sceaux de France, deux Chanceliers des Ordres du Roy, quatre Commandeurs des mêmes Ordres, deux Secretaires d'Etat ſous les Rois François Premier, Henry II. & ſous François II. & Charles IX. pluſieurs Conſeillers d'Etat, & des Ambaſſadeurs dans les principales Cours de l'Europe : & ſans entrer dans le détail des degrez au deſſus de l'an 1500. on remarquera ſeulement que Claude de Laubeſpine, Sei-

gneur d'Erouville, épousa l'an 1507. Marguerite le Berruyer, Dame de la Corbiliere, & que de cette alliance sortirent, entr'autres enfans, Claude de Laubespine, Baron de Châteauneuf, premier Secretaire d'Etat, qui a fait la branche des Marquis de Châteauneuf-Surcher, alliée dans les Maisons de la Châtre, de Neufville-Villeroy, de S. Chaumont, de Volvire, Ruffec, de Cochefilet-Vaucelas, de Rouvroy-saint-Simon, & de Beauvillier;

&

& Gilles de Laubeſpine, qui a fait la branche des Marquis de Verderonne. Il fut pere de Claude de Laubeſpine, Seigneur de Verderonne, Commandeur & Secretaire des Ordres du Roy, marié l'an 1593. avec Loüiſe Pot, fille de Claude Seigneur de Rodes & de Chemaut, Commandeur & Prevôt des Ordres du Roy, Grand Maître des Ceremonies de France; & de Jacqueline de la Châtre, de laquelle il eut Loüiſe de Laubeſpine, mariée à Jean

de Montberon, Comte de Fontaines-Chalendray ; & Charles de Laubeſpine, Seigneur de Verderonne, Ambaſſadeur en Suiſſe, Chancelier de Gaſton Duc d'Orleans, & marié avec Marie le Bray de Flacourt. Il en eut Claude de Laubeſpine, Marquis de Verderonne, qui épouſa Helene d'Aligre, fille d'Etienne d'Aligre Chancelier de France, & petite-fille d'autre Etienne d'Aligre, auſſi Chancelier de France. De ce mariage ſortit le pere de

Madame la Comteſſe de Pontchartrain, comme il a été remarqué ci-devant.

Ceux qui voudront en être inſtruits plus amplement, pourront avoir recours à l'hiſtoire des Chanceliers & Gardes des Sceaux de France, par Antoine du Cheſne ; & à l'hiſtoire des grands Officiers de la Couronne & de la Maiſon du Roy, par le Pere Anſelme, de l'édition de 1712.

Pour Mademoiſelle de... le jour de ſa Fête.

C'Eſt la Fête d'Iſabelle,
Muſe, il me faut un bou-
quet :
Toy que rarement j'ap-
pelle,
Affile-moy le caquet.
Dieu des Vers, je veux
pour elle
Faſer comme un perro-
quet,

Et, monté ſur ton criquet,
Galoper à tire-d'aîle.
Soûtiens-moy ſi je chan-
celle ;
Sur-tout prends ſoin de
la ſelle
Où j'attache un plein pa-
quet
Des vertus de ma pucelle.

Si tu veux en racourci
Sa figure, la voici.
Taille entre humaine &
divine,
Ni trop groſſe, ni trop
fine ;

Les yeux beaux, la bou-
che auſſi ;
Pour le nez, couſſi, couſſi :
Mais je l'aime bien ainſi.
Je dirai de ſon oreille
Qu'elle eſt & fraîche & vermeille,
Sur-tout quand la belle rit,
Ou bien quand elle rou-
git.
Sa gorge eſt une merveille,
Et, ſans la peindre en détail,

C'eſt albâtre, c'eſt émail.
Pour le reſte je m'en doute;
Car ma foy je n'y vois goute,
Et ſi mon inſtinct dit vrai,
C'eſt corail, yvoire & geai:
Mais il eſt certaines choſes
Qui pour moy ſont lettres cloſes.
Voila pour le corps. J'ai dit;
Voyons maintenant l'eſprit.

Moins qu'une autre elle
s'en pique :
Vif & doux, ſimple &
ſans fard,
Il n'empruntе rien de
l'art,
Comme nature il s'expli-
que ;
Quand elle parle il pa-
raiſt,
Et quand même elle ſe
taiſt.

Je voudrois, comme du
reſte,

De

De ſon cœur dire du bien:
Pour ne point trahir le
mien,
L'éloge en ſera modeſte.
Je ſçai qu'il eſt gene-
reux,
Il eſt tendre, je le veux;
Ce qu'on en dit je l'a-
vouë,
Et j'en dirai bien autant:
Mais à regret je le louë,
Et je n'en ſuis pas con-
tent.
J'ai mes raiſons pour le
dire,

Août 1713. C

Elle ſçait ce qu'il en eſt,
Elle n'en fera que rire,
Et c'eſt ce qui m'en dé-
plaiſt.

Sus, allons, bride Pe-
gaſe,
Et prenons garde aux é-
carts;
Qu'on s'en moque, qu'on
en jaſe,
Me voila monté, je pars.

LA TABATIERE d'or.

NOUVELLE.

Par Monsieur de L * *.

ON a parlé si diversement de la Tabatiere d'or, qu'on croit faire plaisir de rapporter ce qui peut avoir engagé beaucoup de railleurs à plaisanter aux dépens de la belle Provinciale qui

avoit un procés au Grand Conſeil. Voila du moins ce qu'elle a avancé aux perſonnes qui lui offroient du ſecours & des ſollicitations ſi le pretendu procés ne s'accommodoit pas. La belle Provinciale, qui a eu des raiſons pour ſe dire de Bordeaux plûtôt que de Touloufe, où l'on ſçait certainement qu'elle eſt née, a demeuré à Paris quatre mois,

chez une femme qu'elle appelloit ſa tante. La bonne tante, qui eſt encore jeune, & point ennemie des gens galans & polis, a trés-bien reçû pour elle & pour ſa niece toutes les offres de ſervices qu'on leur a faites. Un jeune Marquis, trés-ſpirituel & trés-aimable, ayant trouvé la niece fort à ſon gré, a imaginé tout ce qu'il a pû pour lui plaire; parties de Co-

medie, d'Opera & de S. Clou ont été mises en usage. On ne marchoit que sous les étendars de la tante, dont le plus grand soin paroissoit celui de lorgner une tabatiere d'or qui appartenoit au Marquis, & de la garder souvent des deux & trois jours, disant qu'elle aimoit beaucoup le tabac. Les amis du Marquis, qui voyoient le train qu'on

faiſoit prendre à ſa ta-
batiere, en railloient
avec lui, & ne doutoient
aucunement qu'elle ne ſe
perdît, ou qu'elle ne s'é-
garât entre les mains de
la tante ou de la niece.
Une Comteſſe, qui ai-
moit le Marquis, & qui
en avoit été éperdûment
aimée, ne vit qu'avec
grande peine ſon atta-
chement pour la belle
Provinciale. Elle ſçavoit
les emprunts de la taba-

tiere, & étoit la premiere à dire au Marquis qu'elle couroit de grands risques. Il repartoit toûjours qu'il la sacrifieroit volontiers, s'il osoit seulement esperer ce qui excitoit l'envie de ses amis, & la jalousie des Dames qui parloient mal à propos de la belle Provinciale, qu'il assuroit être la plus sage de toutes les Dames qu'il eût jamais connuës. Les cho-

ſes en étoient là, quand la Comteſſe, aprés y avoir bien penſé, pria un ami commun d'elle & du Marquis d'emprunter pour quelques jours la tabatiere, ſous pretexte de s'en faire honneur auprés d'une Dame à qui il s'étoit vanté d'en avoir une de quatre-vingt piſtoles. L'ami du Marquis, à qui la Comteſſe ne demandoit que le ſecret de ne

dire jamais à perſonne qu'elle euſt eu part à ſon emprunt, n'eut pas de peine à lui promettre cette grace ; & dés qu'il eut la tabatiere, il l'apporta à la Comteſſe, qui avoit un homme tout preſt pour la porter chez Rondet, avec qui il convint du prix de cinq piſtoles, pour en avoir une de tombac qui la contrefiſt. L'ouvrier qui l'entreprit y reüſſit ſi bien,

que la Comteſſe charmée d'avoir de quoy duper ſa rivale, prit auſſi le train d'emprunter la tabatiere d'or : & quoique le Marquis fuſt fort aiſe qu'elle pluſt à tout le monde, il ſe faiſoit neanmoins un merite auprés de la belle Provinciale de ne la laiſſer jamais plus d'un jour à la Comteſſe, qui ne la rendoit auſſi qu'en diſant, que tous ſes amis

étoient ſurpris qu'il ne l'euſt pas encore donnée à la belle Provinciale pour gage de ſa grande paſſion. Le Marquis ne recevoit pareilles plaiſanteries qu'avec un air à faire croire qu'il deſeſperoit de ſe voir bien traité de ſa belle : mais la ſupercherie de ſa rivale donna des ſoupçons du contraire; car la Comteſſe finiſſant un jour une partie d'ombre avec le

Marquis, tira de ſa poche la fauſſe tabatiere, & la laiſſa ſur la table où l'on avoit joüé, en paroiſſant vouloir donner des ordres à une femme de chambre qu'elle avoit fait venir. Le Marquis prit la tabatiere ſans rien dire, & ſortit pour ſe rendre chez la belle Provinciale, où il trouva un de ſes amis qui entretenoit la bonne tante. Il crut, dés en y

arrivant, que ſa belle le recevoit mieux qu'à l'ordinaire, & lui montra gaiment ſa tabatiere, diſant qu'il venoit de la retirer par un heureux hazard des mains d'une Dame qui paroiſſoit en avoir beaucoup envie : mais que ſon intention étoit de ne la plus prêter qu'à la ſeule perſonne qu'il aimoit. La belle Provinciale, qui écoutoit avec grand plaiſir

cette declaration, affecta de ne recevoir la tabatiere qu'en cedant à la violence dont il uſoit pour la mettre dans ſa poche. Le jeu de la conteſtation excita un combat dont le Marquis eut tout l'honneur, & la belle ne ſe trouva pas malheureuſe d'en remporter la tabatiere. Elle ne s'en ſervit plus cependant depuis comme elle avoit accoûtumé, & le

Marquis, qui n'en étoit pas content, disoit à tous ceux qui lui demandoient ce qu'étoit devenuë sa tabatiere, qu'elle étoit chez une fort aimable veuve, qui avoit la vanité de ne la pas montrer, de peur apparemment qu'on le crût heureux. Ce nom de veuve, que la Provinciale entendoit donner par le Marquis à la Dame qui avoit sa tabatiere, ne lui plut

plut pas ; elle croyoit lui avoir montré assez de quoy pretendre au nom & à la qualité de fille dont elle se paroit : mais il n'en rabattoit rien, & la veuve étoit devenuë l'objet éternel de tout ce qu'il avoit de malin à debiter. Le Marquis manquoit là de delicatesse & de condescendance pour l'opinion que toutes les filles veulent qu'on ait de leur

conduite paſſée ; car il n'y en a aucune qui ne ſe croye égale aux plus ſages & aux plus reſervées. La belle Provinciale, qui voyoit le Marquis penſer autrement, ou fatiguée de ſes diſcours, ou par mépris pour ſon gage, pria un ami de lui preſter cinquante piſtoles ſur ſa tabatiere. L'ami la fit voir à un orfevre, qui lui rit au nez, en l'aſſurant que la

tabatiere n'étoit que de cuivre. Il la rapporta sur le champ à la belle Provinciale, & lui redit ce que l'orfevre venoit de lui dire. Sa surprise fut si grande, qu'elle la renvoya à l'instant au Marquis, avec le billet que voici.

Je suis hors d'état de vous rendre moy-même vôtre tabatiere de cuivre; vous avez eu grand tort

de me la faire recevoir avec violence. Je vois bien que je ſuis vôtre dupe : mais je m'en vangerai bientôt, ou je mourrai dans la peine.

Le Marquis reçut ſa tabatiere avec grande demonſtration de joye, que la lecture du billet rendit courte; car en examinant de prés la tabatiere, il reconnut que ce n'étoit pas la ſienne, &

indigné du tour qu'il s'imagina que lui joüoit la belle Provinciale, il lui écrivit ce qui suit.

Je comptois bien ne revoir jamais ma tabatiere : mais en m'en envoyant un modele, vous deviez ne me l'annoncer que pour ce qu'il est : je n'aurois pas dû alors me vanter que vos presens n'ont aucune proportion avec celui que je vous ai

fait. J'avois auſſi deſſein de me corriger, & de ne vous plus appeller ma veuve : mais je ne m'en dédirai jamais, & je vous conſeille de ne me pas obliger à en dire davantage.

La belle Provinciale avoit paru moins indignée à la découverte de la tabatiere de cuivre, qu'à la lecture de la réponſe du Marquis, qu'elle laiſſa fort impru-

demment ſur un ſopha, où dés le jour meſme elle fut trouvée par un jeune fou, qui la mit dans ſa poche, la montra, & en donna des copies à tous les gens de ſon eſpece. Le Marquis, à qui on ſe faiſoit un plaiſir de les montrer, ne douta pas que la belle Provinciale ne l'eût livré au public, & il ne crut pas ſe pouvoir jamais juſtifier qu'en mon-

trant la tabatiere de cuivre & le billet qu'elle lui avoit écrit. La jalouſe Comteſſe attentive au dénoûment de ſa piece, & ravie qu'elle euſt reüſſi, eut encore la malice de faire de grands reproches au Marquis ſur les manieres qu'il avoit pour une belle qu'il avoit beaucoup aimée; & avant qu'il la quittât, elle lui demanda quel prix il donneroit à la

la perſonne qui lui rendroit ſa tabatiere d'or. Joüez bien vôtre rolle, lui dit-elle, & venez ſouper aujourd'hui avec moy, vous y trouverez de quoy vous conſoler. Ce diſcours fit un veritable plaiſir à l'amant chagrin & inquiet ; car faiſant reflexion aux effets que peuvent avoir l'amour & la jalouſie, il ſe perſuada aiſément que la Comteſſe lui avoit

joüé le tour. Il revint chez elle deux heures avant ſon ſouper, & eut tête à tête une audiance ſi favorable, qu'aprés avoir bien plaiſanté, il ſentit ſa tabatiere dans ſa poche. Il publia dés le lendemain qu'il l'avoit retrouvée par une eſpece d'enchantement, & il pria ſes amis de lui trouver des Dames qui vouluſſent avec pareil rafinement de jalouſie

lui friponner ſa tabatie-re, & la lui rendre avec pareil excés d'amour.

Premiere Queſtion.

Si la preſence de ce qu'on aime cauſe plus de joye que les marques de l'indifference ne donnent de peine.

Réponſe.

C'eſt un tourment d'aimer ſans êire aimé de même:

Mais pour un bel objet

quand l'amour eſt extrême,
Quels que ſoient ſes regards, ils ſont toujours charmans,
Et ſi l'on s'en rapporte aux delicats amans,
Fuſt-on tyranniſé par celle qui nous aime,
Le tyran nous feroit oublier ce tourment.

Seconde Queſtion.

Quel eſt l'embarras d'une perſonne, quand

ſon cœur prend un parti, & ſa raiſon un autre.

Réponſe.

On ne peut exprimer le
trouble où l'on s'expoſe,
Lors qu'en aimant le cœur
prend un parti
Où la raiſon s'oppoſe;
Souvent cette cruelle eſt
cauſe
Qu'on ſe repent de s'être
aſſujetti
Aux douces loix qu'un

tendre amour impose:
Mais enfin quoy qu'on se
propose,
On se repent toujours de
s'être repenti.

Troisiéme Question.

Si l'on doit haïr quelqu'un de ce qu'il nous plaît trop, quand nous ne pouvons lui plaire.

Réponse.

Quand ce qui nous plaît trop ne sent point nôtre peine,

Que pour toucher son cœur
notre tendresse est
vaine,
Et qu'on voit que rien ne
l'émeut,
Pour se vanger d'une in-
humaine
Doutez-vous si l'on doit
aller jusqu'à la
haine?
Ha! sans doute on le doit,
& le dépit le veut:
Mais je ne sçai si l'on le
peut.

Quatriéme Queſtion.

S'il eſt plus doux d'aimer une perſonne dont l'eſprit eſt préoccupé, qu'une autre dont le cœur eſt inſenſible.

Réponſe.

Il n'eſt point de mépris qui ne ſoit rigoureux:
Mais c'eſt un moindre mal de ſe voir amoureux
D'une beauté pour tous inexorable,

Que d'un objet qui brule d'autres feux.

La gloire eſt grande à vaincre une inſenſible aimable:

Mais du moins en aimant ſi l'on eſt miſerable,

On n'a point de rival heureux.

Cinquiéme Queſtion.

Si meriter d'être aimé conſole du chagrin de ne l'eſtre pas.

Réponſe.

Quand d'un cœur qu'on
attaque on manque la
victoire,
Ce qu'on a de merite a
beau paroître au
jour,
Le merite ſuffit pour con-
tenter la gloire:
Mais il ne ſuffit pas pour
conſoler l'amour.

Article des Enigmes.

Parodie de la premiere Enigme, dont le mot eſt *un Maquereau.*

Maquereau frais *brillant*
dans la ſaiſon nou-
velle
Suit de prés l'birondelle.
Vous, Peintres, le voyant
blanc, bleu, verd,
violet;
Vous qui ſçavez l'effet
du mélange en pein-
ture,

Apprenez moy pourquoy,
Vermeil par l'encolure,
Le gril *de fer le rend jaune, noir, blanc de*
lait;
Enſuite un ſurtout noir
finit ſa deſtinée.
Sauce noire eſt ſouvent
aux maquereaux
donnée.
A de mauvais plaiſans
inſpirans le bon mot,
Maquereau fait railler:
(équivoque de ſot)
Mais raillerie à part, il

pique les gens chiches,
Qui l'ont à bon marché,
parfois meſme à
credit.
Il eſt plus doux ſans con-
tredit,
Quand il eſt frais & cher
vendu pour les gens
riches.
Avec force il agit ſur les
plus pareſſeux;
Tant pis pour eux.

Parodie de la ſeconde Enigme.

J'habite une ſolide & vivante maiſon ;
C'eſt l'écaille de l'huitre,
ou la perle en priſon.
Gens qu'on appelle oiſifs
la mettent à la chaine.
Enfiler perle eſt le dicton,
Que tous les gens oiſifs devineront ſans peine.
Le fer qui de la perle a
tranſpercé le flanc

Ne lui ſçauroit tirer de
ſang.
Quoique le ſang ſous moy
coule en plus d'une
veine.
De cent petits rameaux
gorge de femme eſt
pleine.
L'œil brillant de la perle
& ſon teint d'argent
vif
Attirent les deſirs du Cor-
ſaire & du Juif,
Qui pour l'avoir mon-
tent l'eſquif.

Lorſque de deux beaux
yeux tu vois couler
des larmes,
Perles ſortent des yeux,
c'eſt la comparaiſon
Aux romans jadis de ſaiſon,
Amant, ſouviens-toy de
mes charmes:
Mais s'en ſouvienne qui
voudra,
Quelque mauvais Poëte
aſſez s'en ſouviendra.

Cette derniere Enig-
me

me n'eſt pas des meilleures ; celle-ci vaut mieux, & ſera plus difficile à deviner.

ENIGME nouvelle.

Dans un lieu qui reſſemble aux coffres de la Chine,
Où nôtre allure on examine
Devant un Juge glapiſſant,
Août 1713.

Un homme en sueur nous
jugeant,
Dans de sombres cachots
nous fait entrer de
force,
Aux dépens quelquefois
de nostre tendre
écorce,
Et sans avoir deſſein de
nous faire perir,
Nous coupe adroitement
pour nous faire
mourir,
Et fait crier à pleine tête
Des quidans qui par nous

tâchent de ſe nourrir
Sans coup ferir.
De maint honnêtes gens
nous faiſons la manie,
Ils ſe plaiſent à voir notre
peau bien unie;
Celui qui nous tourmente,
helas! s'en rejoüit,
Et nous tourmente moins
quand le jour l'ébloüit.

QUESTIONS.

Perſonne n'a répondu aux queſtions du mois precedent; cela eſt ſi

honteux pour le Mercu-
re, que pour éviter pa-
reille honte au mois pro-
chain, j'ai mis dans celui-
ci les questions avec les
réponses toutes faites. Je
prie les curieux de ques-
tions de me les envoyer
comme ceux-ci ont fait,
avec les réponses au bas;
car je n'ai plus le temps
de répondre moy-même,
quand les réponses me
manquent, & je crains
qu'elles ne me manquent
souvent.

Tranchée de la nuit du 24. Juillet, & autres jours suivans.

Le 24. Messieurs

De S. Fremont, Lieutenant general.

Le C. de la Macq, Maréchal de Camp.

Et Nonon, Brigadier.

Regimens.

Navarre,	3. bat.
Sailliant,	2.
Medoc,	2.
Souches,	2.

Le 25. Messieurs

D'Albergotty.

Bourc.

Dherlin.

Regimens.

La Marine, 3.
Orleans, 2.
Perigord, 1.
Saintonge, 2.
Dilon, 1.

Le 26. Messieurs

D'Hautefort.
Verac.
Barnhoel.

Regimens.

Tallart, 2.
Alsace, 4.
Hesy, 3.

Le 27. Messieurs

Surville.
Maulevrier.

Cebret.

Regimens.

Broſſe, 2.
Bourbon, 2.
Vermandois, 2.
Sorbec, 3.

Le 28. Meſſieurs

Dauvray.
De Broglio.
Hoel.

Regimens.

Poitou, 2.
Roüergue, 2.
Villars, 3.
Flandres, 2.

Le 29. Meſſieurs

Deſting.

Roth.
Brillac.

Regimens.

Dauphin, 3.
Brendelay, 3.
Chartres, 2.
Perry, 1.

Le 30. Messieurs

De Cheladet.
De Mortemart.
Montbason.

Regimens.

La Gervasais, 2.
Provence, 2.
Toulouse, 2.
Auxerrois, 2.
Royal-Baviere, 1.

Comme

Comme on n'avoit pas dans le Mercure precedent une relation exacte ni étenduë de cette entrée, on n'en a pû dire que deux mots en attendant celle-ci.

Relation de l'entrée de M. le Duc d'Aumont, Ambaſſadeur extraordinaire de France, à Londres le 20. Juillet 1713.

LETTRE DE LONDRES.

J'ai reçû, Monſieur, vos deux lettres du 2. & du 9. Juillet ; & pour ſatisfaire

avant toutes choſes à vôtre curioſité ſur l'entrée publique de Monſieur le Duc d'Aumont, j'aurai l'honneur de vous dire que ce fut Mercredi 12. de ce mois, & le premier du vieux ſtile. Nous nous étions tous rendus à Grenwich, dans la maiſon de Monſieur Robinſon, Capitaine du yacth qui nous a amenez de France. Monſieur le Duc y avoit envoyé dés la veille tous ſes Officiers, pour y preparer un magnifique déjeûner. Entre midi & une

heure Milord Comte de Skardel, accompagné de ſix Gentilshommes de la Chambre privée de la Reine, vint faire à Son Excellence compliment ſur ſon heureuſe arrivée dans le Royaume. Monſieur le Duc deſcendit trois marches de l'eſcalier pour le recevoir, & lui donna la droite juſqu'à la chambre, où il y avoit deux fauteüils, ſix chaiſes pour les ſix Gentilshommes, & une autre chaiſe à main gauche, & un peu derriere le fauteüil de M. le

Duc, pour M. le Chevalier Cotherel Maître des Cere-monies. Le Comte eut la place d'honneur, & ſe couvrit avec ſa ſuite. Il n'y eut de nôtre part que M. le Duc & le Maître des Cere-monies qui furent aſſis & couverts.

D'abord aprés le compliment Son Excellence propoſa à Meſſieurs les Anglois d'aller déjeûner, & leur donna toûjours la droite juſqu'à la ſalle de l'ambigu, qui fut des plus ſomptueux, ſur deux tables de quarante

couverts, où l'on ne s'assit pas, chacun mangeant debout & à la place où il se trouva. Sur les trois heures on sortit de la maison de M. Robinson, & depuis ce moment-là les François eurent toûjours la droite. On traversa, pour gagner le port, plusieurs ruës parsemées de fleurs & la cour de l'Hôtel desInvalides, où l'on trouva les soldats sous les armes, les tambours battant aux champs, le Gouverneur à la premiere porte avec tous les Officiers, qui

vinrent faire cortege à M. l'Ambaſſadeur. Toutes les berges de la Reine étoient là à nous attendre. Rien n'eſt plus propre, ni plus galant; ce n'eſt en dehors que ſculpture & dorure, & le dedans eſt tapiſſé de velours. Celle où entra M. le Duc, avec le Milord qui le conduiſoit, étoit ſuperbe & dorée juſqu'à l'eau: elle n'avoit jamais ſervi à aucun Ambaſſadeur. Tous les yacths de la Reine, moüillez prés de Grenvvich, avoient arboré tous leurs

pavillons ; il y en avoit tout le long des cordages, & j'en comptai à un ſeul plus de cinquante qui joüent au gré des vents. Ils ſaluerent de tous leurs canons la berge de Son Excellence, & tous les autres bâtimens dont la Tamiſe eſt couverte étoient pleins de monde juſqu'au haut des mats : ce n'étoient que chapeaux en l'air, & que cris reïterez de *houſay*, *houſay*, *houſay*.

On arriva vers les quatre heures au pied de la

Tour de Londres. Milord Comte de Northampton, Connêtable de la Tour, ſuivi du Commandant & des principaux Officiers, ſe trouva au bas de l'eſcalier du gay pour recevoir M. le Duc, & lui preſenter la main au ſortir de ſa berge. Il lui fit compliment de la part de la Reine, & le conduiſit au caroſſe de Sa Majeſté. C'eſt un honneur qui n'avoit pas encore eu d'exemple, & nul Ambaſſadeur n'avoit été reçû juſqu'à preſent que par le

Commandant de la Tour.

Tout le quay étoit bordé par les gardes de la Reine, la bayonnette au bout du fuſil, les enſeignes déployées, les tambours battant aux champs, tous les Officiers à leurs places & ſaluant de l'eſponton : autre diſtinction ſans exemple, & qui n'a été accordée qu'à M. le Duc d'Aumont.

Quand on ſortit de la Tour, tout le canon nous ſalua au nombre de cent quatre pieces. Voici l'ordre que l'on garda.

Il y avoit à la tête une trentaine d'Anglois parfaitement bien montez ; ce ſont les marchands & les ouvriers qui fourniſſent l'Hôtel de Son Excellence. Ils étoient ſuivis des gardes de M. le Chevalier Maréchal de la Maiſon de la Reine, qu'ils precedoient.

M. le Chevalier Englich, Maréchal des Ceremonies, lequel étoit dans le caroſſe de Milord Comte de Skardel, par où commençoit la marche.

Enſuite les quatre Suiſſes

de M. le Duc ſur des che-
vaux, & aprés eux les trente valets de pied de M. le Duc, qui n'a voulu que ſa ſeule Maiſon, & n'a pas pris un ſeul homme de parade.

Enſuite deux écuyers ſur les plus beaux chevaux d'Angleterre, à la tête de douze pages, tous Gentilshommes, parmi leſquels il y a des Chevaliers de Malte. Entre les deux files de leurs chevaux il y avoit un Ecuyer à cheval pour les conduire.

Six palfreniers à cheval, qui menoient des chevaux de main ; deux autres Gentilshommes de Son Excellence marchoient à cheval immediatement devant le caroſſe de la Reine, dans lequel étoit M. l'Ambaſſadeur, Milord Comte de Skardel, nommé Ambaſſadeur à la Cour de Vienne, le Secretaire de nôtre ambaſſade, & le Maître des Ceremonies.

Un ſecond caroſſe de la Reine pour les ſix Gentilshommes de ſa Chambre ; le

caroſſe du corps de Son Excellence, attelé de huit chevaux gris-pommelez, couverts de harnois dorez, les crins treſſez de rubans cramoiſy, avec des aigrettes de plume ſur la tête. Ce caroſſe étoit vuide, toutes les glaces levées, ſuivi de quatre caroſſes à huit chevaux, appartenans à Son Excellence, & de cinq autres caroſſes à ſix chevaux appartenans à des Gentilshommes de ſa ſuite, dont les cochers & poſtillons avoient la livrée de M. le Duc. Tous

les domeſtiques de ces Gentilshommes accompagnoient à pied ces dix caroſſes : ils étoient habillez de ſurtous rouges, uniformes, & formoient une nombreuſe livrée.

Aprés toute cette pompe ſuivoient les caroſſes à ſix chevaux des Seigneurs Torris qui y avoient envoyé tous leurs gens, & je crois qu'il y avoit bien cinquante caroſſes.

En arrivant à Sommerſet Houſe Son Excellence trouva dans la cour une compa-

gnie des Gardes de la Reine sous les armes, comme à la Tour, & toutes les trompettes de Sa Majesté, qui avec les timbales & tambours sonnoient des fanfares sur la terrasse. Il ne fut plus permis à qui que ce soit de nôtre livrée d'entrer dans les appartemens, & Son Excellence n'eut plus d'autres Officiers que ceux de la Reine. La salle des Gardes se trouva bordée de trente ou quarante Hoquetons en toque & en habits de ceremonie, la ha-

lebarde à la main, & ils n'en ſont pas ſortis juſqu'à Samedi aprés l'audience.

Le Comte de Skardel conduiſit M. le Duc dans ſon appartement, & l'en mit en poſſeſſion ; & aprés lui avoir fait un ſecond compliment au nom de la Reine, M. l'Ambaſſadeur le reconduiſit juſqu'à ſa chaiſe à porteurs, en lui donnant à ſon tour la main.

Un moment aprés arriva Milord Comte de Vvindſor, que Son Excellence alla recevoir juſques dans la

la premiere ſalle, en lui donnant la droite & la place d honneur dans la chambre d'audience. Le Comte s'aſſit, & ſe couvrit en même temps que M. le Duc, à qui il fit compliment de la part de Sa Majeſté ; aprés quoy Son Excellence, en lui donnant toûjours la main, l'alla reconduire juſqu'à ſa chaiſe.

Toute la ſoirée ſe paſſa à recevoir des viſites ou des complimens. A dix heures le Maître d'Hôtel de la Reine vint avertir Son Ex-

cellence que le ſouper étoit ſervi. On n'a jamais rien vû de plus magnifique. C'étoit une table longue, dont un bout donnoit ſous le dais, avec un ſeul couvert à cadenat, & un fauteüil de velours pour M. le Duc, qui étoit ſeul à ce bout-là. Plus bas des deux côtez, & à une aſſez grande diſtance, étoient vingt-quatre couverts, où s'aſſirent ſur des chaiſes de natte à l'Angloiſe Milord Skardel à la droite, & Milord Vvindſor à la gauche, d'autres Mi-

lords aprés eux, le Maître des Ceremonies, le premier Controlleur de la Maiſon de la Reine, & dans le reſte des places ce qu'il y put tenir de Gentilshommes François. Son Excellence a toûjours été ſervie à verre couvert & en vermeil doré par les mêmes Officiers qui ont l'honneur de ſervir la Reine. C'étoient les Hoquetons qui portoient les plats couverts, & les Gentilshommes ſervans qui les mettoient ſur la table. Pendant tout le

repas les trompettes n'ont pas ceſſé de ſonner : on a bû toutes les fois à la ſanté du Roy, & celle de Sa Majeſté Britannique, & celle du Roy d'Eſpagne. Ces ſantez ont été bûës debout & à découvert. Enſuite on a bû les ſantez de Monſeigneur le Dauphin, de Monſeigneur le Duc de Berry, de Monſieur le Duc d'Orleans, & de Milord Grand Treſorier. Je vous avouë que toutes ces ſantez n'accommodoient pas la mienne : c'étoit un

vin de Volney trés vif, ou un fin vin de Champagne, qu'il faloit boire pur & à plein verre. Il y a eu ſix repas ſervis avec cette magnificence, ſans compter une autre table de plus de quarante couverts pour les autres Gentilshommes, qui ne pouvoient tenir tous à celle de M. le Duc. Cette table, dont M. le Maréchal des Ceremonies faiſoit les honneurs, étoit ſervie comme la premiere par les Officiers de Sa Majeſté. Cette grande Princeſſe, qui ne

dédaigne pas d'entrer dans les moindres détails en nôtre faveur, a donné ordre qu'on ſervît la plûpart des plats à la Françoiſe, & a bien voulu envoyer en France chercher toutes ſortes de vins, de confitures ſeches & liquides.

Outre ces deux grandes tables, il y en a eu une autre pour les douze pages & leurs gouverneurs, ſervie avec la même ſomptuoſité. Enfin l'on peut dire que tout a répondu à la magnificence d'une ſi gran-

de Reine, & que toute la fête a été veritablement royale.

Le Samedi l'aprésdînée, sur les six heures du soir, Milord Comte de Salisburi est venu prendre M. l'Ambassadeur pour le conduire à l'audience publique. Il a été reçû avec les mêmes honneurs que les deux autres Comtes, & la pompe a été la même que celle du Mercredi, même cortege, mêmes équipages, mêmes carosses, & même foule à nous voir passer, & même

ardeur à ſe battre pour ramaſſer l'argent du genereux Ambaſſadeur.

A la porte de ſaint James Son Excellence a été reçûë par le Chevalier Maréchal, par le Maréchal des Ceremonies, & par le Concierge du Palais, avec leurs bâtons de commandement à la main, les Gardes de Sa Majeſté ſous les armes, enſeignes déployées, les Officiers ſaluant, & les tambours battant aux champs, même dans le Palais de la Reine.

Les

Les valets de pied de Son Excellence ont été rangez en haye tout le long de l'escalier, les pages ont entré dans la ſalle des Gardes.

M. le Duc a été conduit dans la Chambre du Conſeil, en attendant que toute ſa ſuite fût raſſemblée : alors un Chevalier eſt venu l'avertir que la Reine étoit ſur ſon trône, c'eſt à dire dans un faureüil, ſur une eſtrade ſous ſon dais. On a traverſé la ſalle des Hoquetons, leur Commandant à leur tête, qui a conduit Son

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE

Excellence juſqu'à la ſalle des Gentilshommes Penſionnaires magnifiquement vêtus, tous en haye, tenant leurs hallebardes dorées. Milord Duc de Beaufort, leur Capitaine, a reçû l'Ambaſſadeur à la porte de la ſalle, & l'a conduit juſqu'à la Chambre de la Reine, à la porte de laquelle tous les Gentilshommes François qui precedoient Son Excellence ſe ſont ouverts pour la laiſſer entrer la premiere entre le Comte de Salisbury & M. le Che-

valier Cook, Vicecham-bellan, faisant les fonctions en l'absence de M. le Duc de Shrevvsbury grand Chambellan.

M. le Duc a fait une premiere reverence dés l'entrée de la chambre, une seconde au milieu, & une troisiéme aux pieds de la Reine. Le ceremonial vouloit que Sa Majesté se levât à la seconde : mais l'incommodité de la Reine & la foiblesse de ses jambes ne le lui a pas permis. Avant l'audience Sa Majesté avoit fait

écrire à Son Excellence par Milord Darmouth premier Secretaire d'Etat, une lettre d'excuſe, qui a ſuppléé à la rigueur du ceremonial.

M le Duc ſe couvrit un moment pour la forme, & prononça ſon compliment en preſentant ſes lettres de creance. Sa Majeſté y répondit trés-gracieuſement en Anglois, que le Maître de Ceremonie interpreta; aprés quoy Son Excellence ſe retira, en faiſant trois reverences aux mêmes en-

droits qu'en entrant, en marchant en arriere juſqu'à la ſortie de la chambre.

On a été reconduit avec tous les honneurs qu'on avoit reçûs en entrant, & l'on eſt revenu au Palais de Sommerſet dans le même ordre qu'on en étoit ſorti. Aprés que le Milord Comte de Salisbury eut ramené M. le Duc dans ſon appartement, Son Excellence lui donna la main, & le reconduiſit en cortege juſqu'à ſa chaiſe.

Le lendemain de ſon audience étant allé à Kinſing on faire ſa cour à la Reine, il lui demanda une grace, qu'il ſupplia inſtamment Sa Majeſté de ne lui pas refuſer. La Reine le lui promit, & Son Excellence lui dit qu'il avoit appris que Sa Majeſté avoit donné ordre qu'on achetât pour elle en Hollande un attelage de chevaux gris-pommelez; qu'il en avoit neuf qu'on avoit trouvez paſſables; & qu'il ſupplioit trés-humblement Sa Majeſté de les ac-

cepter : oſant lui dire qu'Elle ne pouvoit s'en défendre aprés la parole qu'Elle lui avoit fait l'honneur de lui donner. La Reine, qui ne s'attendoit pas à accorder une pareille grace, parut un moment interdite ; mais d'abord d'un viſage riant Elle lui répondit : *Monſieur le Duc, il n'y a pas moyen de refuſer une offre faite d'une maniere ſi engageante ; d'un autre j'y penſerois à deux fois : mais de vôtre part je reçois tout avec grand plaiſir.* Vous jugez

bien que les neuf chevaux avec leurs parures n'ont pas tardé à être conduits à Kinſington. Ce ſont les plus beaux qu'on ait vûs ici, & les neuf ont coûté en Hollande dix mil francs. Vous reconnoiſſez là les manieres de M. le Duc d'Aumont.

Avanthier il y eut à Londres une fête fort ſolemnelle pour le *Te Deum* en muſique, chanté à S. Paul en actions de graces de la paix. La Reine ne put s'y trouver ; ce qui diminua

beaucoup de la beauté de la cavalcade : mais tous les Messieurs du Parlement de l'une & l'autre Chambre s'y rendirent tous en cortege dans leurs carosses, que les Torris avoient rendus fort brillans. Le soir & toute la nuit il y eut des feux dans la ville, & toutes les fenêtres éclairées. Ceux qui n'y mirent pas de lumiere s'exposoient à voir briser leurs vitres, & il n'y en a gueres de celles-ci qui ayent échapé à la tumultueuse réjoüissance de la mable: c'est ainsi

qu'on appelle la populace de Londres, qui ces jours-là eſt la maîtreſſe, & que nulle puiſſance n'a le droit ni la force de reprimer. Il y eut cette nuit là deux fort beaux feux d'artifice ; l'un dans Hoborn pour la ville, & l'autre pour la Reine ſur la Tamiſe, entre Sommerſet & Vvitheal.

Compliment de Son Excellence M. le Duc d'Aumont à la Reine de la Grande Bretagne, à sa premiere audience publique.

MADAME,

C'est un moment bien illustre pour moy que celui-ci: dans la plus heureuse & plus brillante conjoncture j'ai l'honneur de rendre à Vôtre Majesté, de la part du Roy mon Maitre, des témoignages

publiques de tous les sentimens qui l'attachent à vôtre Personne sacrée. Les évenemens d'une longue guerre n'ont rien pris sur l'amitié que les liens du sang lui ont inspirée, ni sur cette haute consideration qui est dûë aux qualitez personnelles, plus respectables que la majesté des titres, & que toute la puissance du trône.

Ces sentimens, Madame, ont été mutuels; & l'intelligence qu'ils ont formée entre les deux Couronnes a dissipé les projets des partis, desarmé

les nations de la terre, changé la face des Estats, donné de nouveaux Rois à l'Europe, & affermi, si je l'ose dire, la gloire même de Vôtre Majesté Par des conditions dont Elle a été l'arbitre Elle procure le bonheur de ses sujets, l'avantage de ses alliez, & couronne en même temps les grands & memorables évenemens de son regne, dont l'antiquité n'a pas montré d'exemple, & nouveaux même sur le trône où regna Elisabeth.

La France accoûtumée à

trouver dans ſes malheurs de la gloire & des reſſources, n'en benira pas moins les conſeils de Vôtre Majeſté. Elle a reçû avec de vives acclamations la nouvelle d'une paix dont la moderation & la bonne foy, exercées de part & d'autre avec émulation, ont tranché toutes les difficultez, & levé tous les obſtacles.

Ces vertus, ſi rares dans les traitez, ont été reciproques dans le cours de la derniere negociation, & elles ſont devenuës le preſage & le fondement d'une ferme union,

qui dépose entre les mains de Vôtre Majesté & dans celles du Roy mon Maître la balance de toutes les Puissances de l'Europe.

Nouvelles d'Angleterre.

On écrit de Londres que le General Evans partit le 20. Juillet pour aller à Douvres casser les regimens de Pocock, de Nevvton & d'Evans, qui doivent y être arrivez de Flandres; que le 24. tous les artificiers avoient été envoyez à Vvol-

vvich pour charger des bombes, & preparer d'autres artifices pour l'eſcadre qui eſt vers l'embouchure de la Tamiſe, qui devoit partir inceſſamment pour aller joindre une eſcadre Hollandoiſe, & faire enſemble voile vers la mer Baltique, afin d'obliger les Puiſſances du Nord à faire la paix ; que neanmoins les Miniſtres des Etats, garans des traitez de Vveſtphalie, de Travvendal & de Raenſtadt, travailloient à engager les parties intereſſées à

un

un accommodement à l'amiable, ou à les y contraindre par la force ; que le 27. la Reine, qui joüit d'une parfaite ſanté, étoit revenuë de Kenſington au Palais de ſaint James, d'où elle alla à la Chambre des Pairs ; que les Communes s'y étant renduës, elle donna ſon conſentement à l'acte pour faire circuler douze mille livres ſterlin de billets de l'Echiquier, & pour lever cinq cent mille livres ſterlin deſtinées à payer les dettes de la liſte

civile, & à plusieurs autres actes ; qu'ensuite elle avoit fait une harangue aux deux Chambres, dans laquelle elle avoit declaré qu'elle étoit venuë pour terminer cette seance ; qu'elle les avoit remerciez des subsides qu'ils lui avoient cidevant accordez, & qui lui avoient fourni les moyens de soûtenir la guerre & de conclure une paix avantageuse ; qu'elle leur avoit recommandé de faire connoître à toute la nation les biens qui lui en reviennent,

& de tâcher de détruire les divisions fomentées avec tant d'artifice, qu'il étoit necessaire de faire voir l'amour qu'on avoit pour la patrie, en se reüniſſant pour prévenir la malice des personnes mal intentionnées, & détrompant ceux qui étoient abusez ; que rien ne pouvoit maintenir la paix, que de s'attacher fermement au gouvernement dans l'Egliſe & dans l'Etat ; qu'on ne pouvoit faire fond que sur ceux qui ont ces sentimens ;

qu'elle eſperoit trouver l'hyver prochain ſon Parlement reſolu d'agir dans les mêmes principes. Aprés quoy Sa Majeſté Britannique retourna en chaiſe au Palais de ſaint James. Elle étoit ſuivie par ſes Dames d'honneur dans ſon caroſſe de parade, attelé de ſix des beaux chevaux dont le Duc d'Aumont lui a fait preſent. Son Excellence, accompagnée de pluſieurs Gentilshommes de ſa ſuite, ſuivoit avec deux de ſes magnifiques caroſſes. La

Reine a fait distribuer aux membres des deux Chambres des medailles d'or, qu'elle avoit fait fraper pour la paix, du poids de trois guinées & demie chacune.

Milord Compton, Evêque de Londres, mourut le 18. Juillet, aprés quelques jours de maladie, âgé de quatre-vingt-un an.

La Comtesse Doüairiere de Salisbury mourut le 19. au soir.

Le 25. le Duc d'Aumont donna un grand bal aux

Seigneurs & aux Dames de la Cour, & autres perſonnes de diſtinction ; il fit diſtribuer pour les maſques deux mille billets, dont il envoya cinquante à Milord Maire pour en diſpoſer. On y ſervit des rafraîchiſſemens en abondance, & tout ſe paſſa avec beaucoup d'ordre & de magnificence.

Nouvelles d'Eſpagne.

On mande de Madrid du 17. Juillet, qu'un cou-

rier dépêché par le Duc de Popoli y étoit arrivé avec des lettres, qui portent que dans une assemblée des trois Estats de Catalogne tenuë à Barcelonne, le Clergé & la plûpart de la Noblesse & des principaux bourgeois avoient été d'avis de se soûmettre à l'obeïssance du Roy : mais que le deputé de Manresa, appellé *Sinos*, & quelques autres, avoient persuadé à la populace de se défendre jusqu'à ce qu'on leur eût accordé la conservation de leurs privile-

ges ; qu'enſuite ils avoient publié la guerre au ſon des tambours & des trompettes contre la France & contre l'Eſpagne, & nommé des chefs pour les commander ; qu'il étoit arrivé le 13. un courier de Tarragonne, avec des lettres trés-reſpectueuſes de l'Archevêque & du Clergé, pour aſſurer le Roy qu'ils étoient prêts de ſe ſoûmettre à ſon obeïſſance ; que les rebeles en ayant été informez, avoient envoyé le General Nebot avec quatre-vingt chevaux, pour

pour obliger les peuples de la campagne de Tarragonne à prendre les armes: mais qu'au contraire ils les avoient tournées contre lui, fait plusieurs de ses gens prisonniers, & que les rebelles n'avoient pas eu un meilleur succés à Ostalric; que les troupes du Roy étoient entrées le 13. dans Tarragonne, & avoient été reçûës par les habitans avec des cris de *Vive le Roy Philippe V.* que le Comte de Staremberg s'étoit embarqué, & avoit fait voile avec

les troupes Allemandes, à la reſerve de quatre mille hommes de l'Electeur Palatin, auſquels les rebeles avoient enlevé les bâtimens de tranſport où ils devoient s'embarquer, & qu'ils s'étoient campez & retranchez ſur le bord de la mer, en attendant une autre commodité pour leur départ.

Les dernieres lettres de Catalogne confirment l'entrée du Marquis de Leede avec ſon détachement dans Tarragonne, pendant que

les troupes Allemandes en sortoient par une autre porte. Elles sont restées au voisinage, en attendant l'escorte que le Marquis de Leede leur a promise pour les mettre à couvert des insultes des Catalans, & aller en sûreté joindre deux regimens Allemans qui n'avoient pû s'embarquer avec le Comte de Staremberg, & qui devoient être conduits à quelque port au-delà de Barcelonne, où les vaisseaux doivent revenir pour les transporter aussi en Ita-

lie ; que le Marquis de Lee-
de avoit détaché un Officier
avec des troupes, & un or-
dre du Commandant Alle-
mand de Tarragonne pour
prendre poſſeſſion de la
tour de Salo, ſituée ſur la
côte, à trois lieuës de l'oueſt
de Tarragonne : ce qui a
été executé de bonne foy.
On aſſure qu'avant l'arri-
vée du Marquis de Leede
à Tarragonne, plus de
vingt-cinq villes & bourgs
envoyerent leurs deputez
pour ſe remettre à la cle-
mence du Roy ; que ceux

qui ſont de Barcelonne ſe ſeroient auſſi ſoûmis, s'ils n'en avoient été empêchez par quatre cent volontaires commandez par Raphaël Nebot. Les lettres de Cervera portent que le Duc de Popoli en devoit partir le 16. avec toute l'armée pour marcher vers Igualada, & de là vers la plaine de Barcelonne, où il devoit arriver le 24. & qu'on croyoit qu'il entreroit dans cette ville-là, nonobſtant la reſolution que la populace avoit priſe de ſe défendre. On

écrit de Girone que les Etats de Catalogne furent assemblez le 30. Juin, pour deliberer sur le parti qu'ils devoient prendre aprés avoir été abandonnez par l'Archiduc ; que le Clergé avoit été d'avis de se soûmettre à leur Roy legitime ; que la Noblesse avoit été du même sentiment, à la pluralité de deux voix seulement : mais que le tiers Etat, excité par les auteurs de la revolte, avoit resolu de se défendre, à moins qu'on ne leur accordât la

confirmation de tous leurs privileges ; que plusieurs des principaux de la Noblesse se sont retirez dans leurs maisons, ou sont venus à Girone, entr'autres le Comte de Fuentes Arragonnois, qui avoit été Viceroy de Sardaigne ; & le Comte de Palma, qui ayant été Viceroy de Catalogne pour Sa Majesté Catholique, avoit embrassé le parti de l'Archiduc, s'est retiré à Mattaro ; que les rebeles ont choisi pour leurs chefs le nommé Ragas, auteur

de la revolte de la plaine de Vich ; Baſſet, qui fit revolter le Royaume de Valence ; Nebot, qui deſerta avec ſon regiment & l'argent du Roy d'Eſpagne ; & d'autres perſonnes ſemblables. Que Nebot étoit ſorti de Barcelonne avec quatre ou cinq mille hommes, pour ſurprendre Tarragonne, quoique le Gouverneur lui eût fait dire que s'il approchoit on tireroit ſur lui ; qu'il s'étoit approché d'une porte gardée par les bourgeois, qu'il eſperoit ſeduire, & qui

tirerent ſur ſes gens : ce qui l'obligea à abandonner cette entrepriſe. Que le 18. nonobſtant la ceſſation d'armes, ils s'étoient emparez du poſte de Riu d'Arenas, à une lieuë au deçà d'Oſtalric, où il y avoit cinquante hommes du regiment de Beauvoiſis, dont le Capitaine fut tué avec pluſieurs ſoldats, & les autres faits priſonniers ; que le Marquis de Leede avoit dreſſé une embuſcade de ſix cent cavaliers à un gros corps de Miquelets que Ne-

bot commandoit, qui les avoit surpris & les avoit entierement défaits ; & qu'on ne sçavoit pas ce qu'étoit devenu Nebot, & que les rebeles de Barcelonne avoient envoyé au Gouverneur de Gironne le regiment de la Ciudad pour augmenter sa garnison : mais qu'il avoit refusé de le recevoir, & qu'il avoit répondu qu'il vouloit remettre la place à Sa Majesté Catholique. Les dernieres lettres de Catalogne portent que le Duc de Popoli

étoit aux environs de Barcelonne avec ſon armée ; que Sa Majeſté Catholique étoit maître de toute la Catalogne, à la reſerve de cette Capitale & de Cardone, où étoient les Miquelets : mais qu'ils en ſeroient bientôt chaſſez.

On écrit de Tortoſe, qu'un convoy de trente bâtimens, parmi leſquels il y avoit ſix galeres, étoit ſorti le 15. Juillet du port des Alfaqués, à l'embouchure de l'Ebro, chargé de neuf mille quintaux de farine,

de quatorze mille quintaux de bled, & de vingt mille d'orge & d'avoine pour Tarragonne.

On mande de Madrid, que le Comte de Montijo y eſt arrivé d'Utrecht, avec la ratification du traité fait par les Plenipotentiaires d'Eſpagne avec la Reine de la Grande Bretagne, le Duc de Savoye & le Roy de Pruſſe; qu'il y paſſa il y a quelques jours un courier venant d'Utrecht, & allant à Liſbonne, au ſujet de quelques difficultez qui re-

tardent la conclusion de la paix entre l'Espagne & le Portugal ; que le Duc & la Duchesse d'Albuquerque y étoient venus, leur affaire ayant été terminée, moyennant une somme considerable que le Duc a donnée au Roy pour les dépenses de la guerre ; & qu'il y étoit arrivé un convoy d'argent, qui est le produit de l'indult de huit & un quart pour cent, dont on est convenu avec les interessez sur les effets de la flote. Il consiste en sept cent mille pias-

tres, dont deux cent mille ſont pour les Officiers, & les cinq cent mille autres pour le Roy, qui les a fait porter à la Treſorerie generale de la guerre.

Nouvelles d'Allemagne.

Les lettres de Vienne du 29. Juillet portent qu'une partie des troupes Allemandes de Catalogne étoient arrivées à Genes ; qu'elles ſeroient ſuivies par le reſte vers la fin du mois ; & que le Baron de Regal, Lieute-

nant general, devoit incessamment partir du Milanés avec son regiment & celui du General Staremberg d'infanterie, & celui de Hautois de cavalerie, pour venir en Allemagne, & marcher ensuite vers l'armée du haut Rhin.

On mande de Berlin du 17. que le Roy de Prusse avoit fait declarer à la Diete de Ratisbonne qu'il ne pouvoit fournir à l'armée de l'Empire que son contingent de six mille hommes, ayant besoin du reste de ses

troupes pour les garnisons de Vvesel, de Meurs, de Gueldres, & des autres places voisines, & aussi pour couvrir ses Etats d'Allemagne & de Prusse, à cause de la guerre du Nord. Les conferences qui se tenoient à Berlin pour terminer la guerre dans la basse Allemagne, sont finies, sans qu'on ait pris aucune resolution. Le Prince Menzikovv pria le Roy de Prusse de lui prêter quelques canons, qui lui répondit que, bien loin de contribuer à la

la guerre du Nord, il vouloit employer tous ses soins & ses bons offices pour la faire cesser. Ces Princes confederez se preparent à faire le siege de Stetin, où le Prinze Menzikovv doit commander, pendant que les Danois & Saxons feront celui de Stralzund, dont le General Flemming aura la conduite. On parle differemment de ce qui concerne les affaires du Grand Seigneur avec les Moscovites. Plusieurs lettres de Bender, d'Andrinople &

des environs, portent que la paix avoit été renouvellée avec le Czar : mais que les conditions étoient fort dures, particulierement touchant le tribut annuel que les Moscovites payoient aux Tartares avant le traité de Carlovvitz ; que cependant l'armée Othomane continuoit sa marche vers la frontiere pour faire executer le traité, faciliter le passage du Roy de Suede, & favoriser le rétablissement du Roy Staniſlas ; que le Kan des Tartares étoit

parti le 30. Juin pour Ben-
der, afin de regler toutes
choſes avec ces Princes, &
aller enſuite avec eux join-
dre l'armée Othomane; que
le Divan avoit reſolu de ne
point declarer la guerre
aux Moſcovites; que le Roy
de Suede devoit partir dans
peu pour être conduit à
Danzick par la Pologne
avec une eſcorte de ſix mille
chevaux; que le Grand Sei-
gneur avoit accepté les ri-
ches preſens du Roy Au-
guſte; que les ambaſſadeurs
& les ôtages du Czar n'a-

voient point été renvoyez aux ſept Tours ; que le Kan des Tartares étoit porté pour la guerre : mais qu'on eſperoit le gagner par de grandes ſommes. D'autres portent que le Grand Seigneur avoit non ſeulement donné une entiere ſatisfaction au Roy de Suede touchant l'attentat fait contre ſa perſonne à Bender : mais qu'il lui avoit donné de nouvelles aſſurances de toute ſorte de ſecours, juſqu'à ce qu'il fût rétabli dans ſes Etats ; qu'il avoit declaré

aux ôtages & aux ambaſſa-
deurs Moſcovites que le
Sultan conſentiroit au re-
nouvellement de la paix à
ces conditions.

1. Que le Czar reſtituë-
roit au Roy de Suede tout
ce qu'il avoit conquis ſur
lui, ſans aucune exception,
& qu'il lui payeroit une
grande ſomme pour dé-
dommagement des pertes,
des ravages & des frais de
la guerre.

2. Que les Moſcovites ne
ſe mêleroient plus directe-
ment ni indirectement des

affaires de Pologne, ni de maintenir le Roy Auguſte : mais qu'ils retireroient toutes leurs troupes d'Allemagne & des Provinces du Nord par mer, ſans entrer ni paſſer par la Pologne.

3. Que le Czar quitteroit le titre d'Empereur des Grecs.

4. Qu'il rétabliroit le gouvernement de Moſcovie ſur ſon ancien pied.

5. Qu'il cederoit enfin aux Turcs la partie de l'Ukraine qui eſt au delà du Boriſtene & le Royaume

d'Aſtracan ; que les ôtages & les ambaſſadeurs du Czar avoient demandé trente jours pour répondre à ces propoſitions, qu'on leur avoit accordez pour tout délai ; que le Divan s'étoit aſſemblé, & que le Mufty y avoit parlé avec beaucoup de force, & qu'aprés pluſieurs remontrances, il avoit conclu à faire la guerre aux Moſcovites, & que cette reſolution avoit été approuvée par de grandes acclamations des milices, auſquelles elle avoit été auſ-

sitôt communiquée ; qu'en-
suite le Grand Seigneur é-
toit allé conferer sur ce su-
jet avec le Roy de Suede à
Domiska. Toutes ces nou-
velles si contraires meri-
tent confirmation avant
que d'y ajoûter foy.

DEMONSTRATION de l'Impossibilité de la quadrature du Cercle en nombres exacts.

JE donnay au Public en 1700. dans le Journal des Sçavans, une démonstration de l'impossibilité du mouvement perpetuel avec des coprs solides ou liquides ; & cela par leur centre de gravité commun ; aprés l'avoir expliquée à l'Academie des Sciences, & ensuite dans mes

Conferences publiques. Depuis ce tems l'ardeur pour cette chimere a paru un peu plus ralentie, aucune tentative n'ayant paru depuis plus de 12 années. Mais celle que l'on a pour la quadrature du Cercle ſemble croître de jour en jour, par les productions qu'elle fournit au Public auſſi frequemment, que la recherche du mouvement perpetuel faiſoit autrefois. Cela m'a fait penſer que je ferois peut-être autant de plaiſir au Public de le délivrer de cette ſeconde chi-

merc d'une maniere qui ſoit à la portée de tout le monde, que de la premiere. Or on ſçait que le Problême de la quadrature numerique du Cercle conſiſte à trouver un quarré ou autre produit dont la ſurface ſoit préciſément égale à celle du cercle; & que pour trouver cette parfaite égalité, il ſuffit de trouver en nombres le rapport exact de la circonference d'un cercle à ſon diametre. Puis qu'Archimedes a démontré il y a plus de 1500 ans, que la ſurface d'un Cer-

cle eſt égale au rectangle compris ſous ſon circuit, & ſous le quart de ſon diametre. De ſorte que ſi l'on avoit en même tems la juſte valeur de l'un & de l'autre, il ne reſteroit que de multiplier l'une par l'autre, & de tirer enſuite la racine quarrée du produit, ou par les nombres, ou par la Geometrie pratique; cette racine ſeroit le côté du quarré, dont la ſurface ſeroit préciſément égale à celle du Cercle, ſi le produit étoit un quarré parfait; ou du moins en appro-

chant cette racine de plus en plus, on approcheroit continuellement de cette égalité parfaite.

Voici donc maintenant comme on peut démontrer l'impossibilité de trouver en nombres le raport exact du circuit d'un cercle à son diametre. Il ne faut pour cet effet que prendre la progression (4 moins $\frac{4}{3}$ plus $\frac{4}{5}$ moins $\frac{4}{7}$ plus $\frac{4}{9}$ moins $\frac{4}{11}$ &c.) de M. Leibnitz (que l'on trouve dans les Journaux de Leipsik de l'année 1682. dans les 2. tomes de l'Analyse démon-

trée du P. Reinau; dans la Geometrie pratique de M. Ozanam, & dans la 2. Edition de mes Essais de Mathematique & de Physique) afin de faire differentes sommes des termes de cette progression pris successivement, à commencer au premier, ensuite des 2 premiers, puis des 3 premiers, ensuite des 4, &c. Alors on aura differentes fractions dans chacune desquelles le numerateur marquera la valeur de la circonference d'un cercle quelcon-

que, & le dénominateur ſon diametre, d'autant plus exactement, que l'on aura pris une plus grande quantité de termes. Ce que l'on pourra verifier en comparant ces ſommes ou fractions avec les raports approchez de 22 à 7 trouvé par Archimedes, ou de 314 à 100, qui ſe tire des Tables du cercle, ou encore de 314159 &c. à 100000 &c. trouvé par Ludolphe de Cologne, leſquels ſont connus & reçûs de tous les Geometres.

Or on trouve que la ſom-

me des 2 premiers termes de cette progreſſion 4 moins $\frac{4}{3}$, ſçavoir $\frac{8}{3}$ eſt une fraction irréductible ou primitive, ce qu'il faut remarquer. Ajoûtant enſuite cette fraction $\frac{8}{3}$, avec la ſuivante $\frac{4}{5}$ afin d'avoir la ſomme des 3 premiers termes, on aura 2 numerateurs, ſçavoir 8 par 5, & 4 par 3, & pour le dénominateur commun 3 par 5. Or 8 par 5, & 3 par 5 n'ont pour meſure commune que 5, (puiſque 8 & 3 ſont premiers entr'eux), mais cette meſure commune ne meſure pas

4 par 3. De même 4 par 3, & 3 par 5 n'ont pour mesure commune que 3, puisque 4 & 5 sont premiers entr'eux; mais 3 ne mesure pas 8 par 5. Donc la somme des 2 fractions $\frac{8}{3}$ & $\frac{4}{5}$, sçavoir $\frac{52}{15}$ est encore irréductible ou premier. Otant ensuite de $\frac{52}{15}$ la fraction suivante $\frac{4}{7}$, on démontrera par un raisonnement semblable que la fraction restante $\frac{304}{105}$ est encore irréductible. Et si l'on ajoûte à cette derniere la suivante $\frac{4}{9}$ dont le dénominateur a 3 pour commune mesure

avec le dénominateur 105, on aura 2 numerateurs 304 par 3, & 4 par 35, & pour dénominateur commun 3 par 105 (en diviſant 105 & 9 chacun par 3.) Or 304 & 105 étant premiers entr'eux, 304 par 3, & 105 par 3 n'auront que 3 pour meſure commune, mais qui ne meſure pas 4 par 35. De même 4 par 35, & 105 par 3 n'ont que 5 pour commune meſure, puiſque 4 & 3 ſont premiers entr'eux, de même que 4 & 9, mais 5 ne meſure pas 304 par 3, puiſqu'il ne meſure pas

304. Donc la ſomme de ces 2 fractions, ſçavoir $\frac{1052}{315}$ eſt encore irréductible ; & ſi l'on en ôte enſuite la fraction ſuivante $\frac{4}{11}$, il reſtera la fraction $\frac{10312}{3465}$ qui eſt encore primitive, ce qu'on démontrera comme pour les fractions $\frac{304}{305}$ & $\frac{52}{15}$ cy-devant, les dénominateurs 3465 & 11 étant premiers entr'eux, puiſque 11 n'eſt pas un des nombres premiers qui ont ſervi à former 3465. Et continuant ainſi ces additions & ſouſtractions alternativement & ſucceſſivement, on

démontrera que quand les dénominateurs des 2 fractions ajoûtées ou retranchées seront premiers entr'eux, leur somme ou leur reste sera toûjours une fraction primitive; ou si ces 2 dénominateurs ont une mesure commune, divisant les 2 fractions ou aprés l'operation ou pendant l'operation même par cette mesure commune, on trouvera toûjours aussi une fraction irréductible. Voici donc maintenant une liste ou table de ces sommes, qu'on a calculées seu-

lement de 2 termes en 2 termes, à commencer par 4 moins $\frac{4}{3}$; enſuite 4 moins $\frac{4}{3}$ plus $\frac{4}{5}$ moins $\frac{4}{7}$, & ainſi de ſuite juſqu'à (moins $\frac{4}{51}$.)

$\frac{8}{3}$. $\frac{304}{105}$. $\frac{10312}{3465}$ ou 3. $\frac{135904}{45045}$ ou 3 $\frac{1}{58}$. $\frac{44257312}{14549535}$ ou 3 $\frac{1}{24}$. $\frac{10234611776}{3346393305}$ ou $\frac{31}{17}$. $\frac{154114118072}{50195895575}$ ou 3 $\frac{1}{14}$. $\frac{1389502156332 8}{45126110279 25}$ ou 3 $\frac{1}{12}$. $\frac{13926277743608}{45126110279 25}$ ou 3 $\frac{1}{11}$. $\frac{5161979403 14096}{16696660803 3225}$ ou 3 $\frac{1}{10}$. $\frac{911392701638017048}{29436212996257567 5}$ ou 3 $\frac{1}{10}$. $\frac{433557880223134 81376}{13835020108241056725}$ ou 3 $\frac{1}{8}$. & $\frac{303800544618003691032}{96845140757680397075 1}$ ou 3 $\frac{1}{7}$.

Or il eſt aiſé de comprendre par la comparaiſon de cette ſuite de raports avec

les précedents, qu'en continuant d'ajoûter les termes de cette progreſſion Leibnizienne, on trouvera encore les autres raports qui ménent au raport exact de la circonference au diametre, ce que chacun peut experimenter ſoy-même. De plus on voit que quoyque les 2 dénominateurs des 2 fractions que l'on ajoûte, ou que l'on ôte ayent quelquefois une meſure commune, (ce qui rabaiſſe alors leur ſomme ou leur reſte), ces ſommes ou reſtes ne laiſſent

pas de croître continuellement en exposants, parceque cette mesure commune est toûjours fort petite ; de sorte que dans la 9^e^ somme cy-dessus elle n'est que de 1155. Mais il arrive souvent en récompense, que les dénominateurs des 2 fractions sont premiers entr'eux, sçavoir toutes les fois que celui de la nouvelle fraction à ajoûter ou soustraire est premier en lui ; ce qui se trouve autour de tous les multiples de 6 y compris, comme autour de (6, 12, 18, 30, &c.)

excepté ceux où ſe trouve un multiple de 5 ou 7 par un des nombres premiers, comme (24, 36, 48, &c.) ce qui ne laiſſe pas de produire 25 nombres premiers depuis 1 juſqu'à 100. D'où il faut conclure que la fraction qu'exprime le raport exact de la circonference d'un cercle à ſon diametre, eſt auſſi primitive ou irréductible que ſon numerateur & ſon dénominateur ſont infinis, & qu'ainſi c'eſt courir aprés une chimere que de chercher à exprimer ce raport

en

en nombres exactement. Il en eſt donc du cercle, comme de toutes les racines ſourdes, que l'on exprime par de ſemblables progreſſions indéfinies, dont les ſommes ſont des fractions primitives qui croiſſent en expoſants indéfiniment. Il y auroit donc le même entêtement de chercher le raport exact de la circonference au diametre en nombres, que par exemple celui du côté d'un quarré à ſa diagonale, ce que perſonne ne s'aviſera de faire.

ERRATA

Pour le troiſiéme Memoire de la Mélodie.

MOIS D'AVRIL.

PAge 82. *au bas*, double rencontrera. *Pag.* 94. *ligne* 16. s'accordent. *Pag.* 96. *lig.* 6. coups contre. *Pag.* 97. *lig.* 3. & ce que. *Pag.* 98. *lig.* 16. auſſi eſt-elle. *Pag.* 99. *lig.* 14. chacun par une ligne. *Pag.* 100. *lig.* 13. du Daïré. *Pag.* 103. *lig.* 9. de nombres. *Pag.* 104. *lig.* 2. 135. 144. *Pag.* 113. *lig.* 10. de ce que le coup. *Pag.* 114. *lig.* 6. jamais mieux, que. *Pag.* 116. *lig.* 16. des ſons qu'elles. *Lig.* 18. $\frac{4}{1}$, $\frac{8}{1}$.

MOIS DE JUIN.

Pag. 122. *lig.* 13. expoſans $\frac{3}{2}$, ou $\frac{108}{72}$. *Pag.* 124. *lig.* 3. lui vient de. *Lig.* 8. $\frac{96}{72}$, ou $\frac{144}{108}$. *Pag.* 128. *lig. derniere* $\frac{8}{3}$, $\frac{16}{3}$. *Pag.*

129. *lig.* 8. $\frac{3}{16}$ ou $\frac{3}{32}$ de. *Pag.* 130. *lig.* 14. les $\frac{4}{5}$ de l'autre. *Pag.* 131. *lig.* 4. peut appeller. *Lig.* 15. exposans $\frac{5}{4}$. *Pag.* 132. *lig.* 6. $\frac{90}{72}$ ou. *Pag.* 139. *lig.* 15. presque $\frac{5}{16}$, $\frac{5}{32}$. *Pag.* 141. *lig.* 16. les $\frac{5}{6}$ de. *Pag.* 143. *lig.* 7. $\frac{96}{80}$, $\frac{144}{120}$. *Lig.* 11. ou $\frac{3}{2}$ comme. *Lig.* 14. $\frac{108}{90}$, $\frac{144}{108}$. *Pag.* 144. *lig.* 8. $\frac{16}{5}$, $\frac{32}{5}$. *Pag.* 145. *lig.* 7. les $\frac{3}{5}$ de l'autre. *Pag.* 147. *lig.* 10. $\frac{5}{24}$, $\frac{5}{48}$. *Pag.* 148. *lig.* 2. $\frac{12}{5}$, $\frac{24}{5}$. *Lig.* 12. $\frac{5}{3}$ sont la. *Pag.* 149. *lig.* 2. est $\frac{3}{10}$, $\frac{3}{20}$, $\frac{3}{40}$. *Lig.* 10. $\frac{10}{3}$, $\frac{20}{3}$. *Pag.* 151. *lig.* 7. Quarte $\frac{4}{3}$. *Lig.* 9. mineure $\frac{8}{5}$. *Pag.* 152. *lig.* 10. $\frac{15}{4}$, $\frac{15}{2}$, $\frac{15}{1}$, $\frac{18}{1}$, $\frac{18}{1}$, $\frac{25}{3}$. *Pag.* 154. *lig.* 8. $\frac{15}{2}$, $\frac{15}{1}$,

$\frac{18}{5}$, $\frac{25}{2}$. *Pag.* 176. *lig. dern.* $\frac{8}{9}$ qui eſt. *Pag.* 178. *lig.* 3. $\frac{16}{15}$ difference. *Lig.* 8. 7. majeure $\frac{15}{8}$. *Lig.* 11. ſont la 9. *Pag.* 180. *lig.* 7. dont $8\frac{1}{2}$ ſont le ton mineur, & $9\frac{1}{2}$ le majeur.

Le Public eſt auſſi prié de vouloir bien corriger ainſi le cinquiéme vers de l'Epigramme Latine du mois précedent ſur le Roy:

Nunc armis parcant, & Regem jure celebrent.

Sur les ſept merveilles du Louvre, de Verſailles, & de Marly.

EPIGRAMME énigmatique.

Ces admirables Forts, cette immenſe Machine,

Ces Globes somptueux, ces
Tableaux animés,
Ces Jardins jallissans, ces Pa-
lais d'or semés,
Tant de productions d'une
adresse divine,
Qui s'offrent en ces lieux à
nos yeux ébloüis,
Nous retracent par tout la
Grandeur de LOUIS.

MORTS.

Messire Edme Pirot Prê-
tre Docteur en Theologie
de la Maison & Societé de
Sorbonne, Chanoine &
Chancelier de l'Eglise de

Paris, Vicaire General de S. E. Monſeigneur le Cardinal de Noailles & Abbé d'Hermiere, mourut le 4 Aouſt âgé de 79 ans.

M. Vivant Penitencier de l'Egliſe de Paris & Grand Vicaire de Monſeigneur le Cardinal de Noailles, lui ſuccede en la Place de Chancelier.

Et M. de la Chaſſe ſon petit neveu en ſon Canonicat.

Jean Loüis le Mairat Chevalier Seigneur de Briere le Chatel, &c. Conſeiller du Roy en ſes Conſeils & d'hon-

neur en ſa Cour de Parlement, mourut ſans alliance le 2 Aouſt 1713 en ſa 76 année. Il avoit épouſé Heleine Baugier, qui mourut en 1701 âgée de 19 à 20 ans. Il étoit couſin germain de Charlotte Leſpinette le Mairat ſeconde femme du premier Preſident le Pelletier, & fils d'Antoine Leſpinette le Mairat Maître des Comptes & de Loüiſe Bourgoin.

Dame Loüiſe Thereſe Aubry épouſe de Meſſire Alexandre le Fevre de la Faluere Grand Maître des Eaux

& Foreſts au département de France, mourut le 9 Aouſt âgée de 32 ans. Elle étoit fille de feu Meſſire Leonor Aubry Maître des Comptes, & ſœur de M. Aubry Conſeiller de la premiere des Requeſtes du Palais.

Dame Magdelaine Perrot, veuve de Meſſire Loüis Damas de Cormaillon, & auparavant veuve de Meſſire Jacques Honoré Barantin premier & ancien Preſident au Grand Conſeil, mourut le 13 Aouſt.

ENVOY
burleſque par un oiſif qui s'ennuye aux eaux de Forges.

LEs Bains ſont pour l'oiſiveté,
Auſſi bien que pour la ſanté
Des amuſements ſalutaires.
O vous attaquez de catharres,
Rhumatiſmes & fluxions,
De vapeurs, oppilations,

Tiedeur de cœur, humeur
caustique,
Ou dont l'esprit paralyti-
que
A besoin de ce supplement
Pour estre mis en mouve-
ment
Puisez dans cette Poësie.
Le bien, le mal à fantaisie.
Il est des bains alumi-
neux,
Plombez, ferrez bitumi-
neux;
Des Bains, les uns sont su-
datoires,
Et les autres sont lavatoi-
res;

Quelques-uns ſont medi-
cinaux,
Les uns froids, & les au-
tres chauds;
Tout comme ſont maintes
pillules
L'effet que veulent les
credules.
Des Bains, les uns ſont na-
turels,
Les autres artificiels;
Des uns & des autres, le
Sage
Du l'inſensé peut faire uſa-
ge,
Au temps que quelque in-
firmité

L'oblige à chercher ſa
ſanté ;
Car une ſanté ferme &
ſtable
Traite l'effet des eaux de
fable.
Des Bains, les uns ſont
ſulphurez,
D'autres picez, d'autres
nitrez,
Selon la qualité diverſe
De la Mine que l'eau tra-
verſe.

Ana, le fils de Sebeon,
Des Bains chauds fit l'in-
vention,

Allant dans un lieu ſoli-
taire
Paiſtre les Troupeaux de
ſon Pere.
C'eſt dont jamais ne dou-
tera
Qui bien la Geneſe lira.

L'Interprete d'Ariſto-
phane,
Autheur non ſacré, mais
profane,
Fut l'Inventeur du premier
Bain
Ce maiſtre Forgeron Vul-
cain,
Qui d'un Bain chaud (je

m'en rapporte)
Fit un preſent de cette
ſorte
Au grand Hercule Con-
querant,
Dont le nom va par tout
courant.
D'où vient qu'on nomme
ſans ſcrupule
Tous les Bains chauds, les
Bains d'Hercule;
Bains qui paſſerent autre-
fois
Chez les Vaſſaux & chez
les Rois,
Dans le rang des choſes
ſacrées,

Pour les matieres ſulphurées,
Et pour les Foudres repoſez,
Dont on tient qu'ils ſont compoſez.
Les Gens qui ſont d'une autre verve,
Imputent le tout à Minerve.

Si l'on en veut croire Strabon,
Autheur qui peut paſſer pour bon,
Les Bains froids ont leur origine

Des Argonautes, Gent
marine,
Gent aimant le Bain Gent
de cœur,
Tous intrepides & ſans
peur,
Qui ſans façonner davan-
tage,
Lavoient leur corps ſur le
rivage
De la Mer, où Dame Circé
Son domicile avoit placé
Sur les bords de la Mer
Tyrrhene,
Avec autre Magicienne,
Quand cinquante-ſix
grands Heros

Firent voile juſqu'à Col-
chos,
Pour la conqueſte ambi-
tieuſe
D'une Toiſon précieuſe,
Qu'on appelloit la Toiſon
d'or,
Aprés qui chacun court
encor,
Courra juſqu'à la fin du
monde;
Car Toiſon en or eſt fe-
conde
Et l'or, ce métal radieux,
Se fait rechercher en tous
lieux.
Pour Chefs de cette illuſtre

Flotte,
Qu'on pourroit nommer
Argonaute,
On avoit Hercule, Jaſon,
Caſtor, Pollux, & Telamon,
Hylas, Morphus, le fort
Theſée,
Nauplius, Calaïs, Orphée;
Le genereux Zethos auſſi
Peut rencontrer ſa place
icy.
Ces Chefs, ces Hommes
d'importance,
Avanturiers à toute ou-
trance,
Ces Guerriers de fameux
renom,

Dont je viens de marquer
le nom,
Furent les premiers de leur
âge
Qui des Bains froids eu-
rent l'usage
Sur les belles Eaux de
Thetis.

Aux Bains que l'on pre-
noit jadis,
Un Valet basty comme un
Drille,
Portoit & l'Eponge, &
l'Etrille,
Pour décrasser & savon-
ner

Ceux qu'il alloit accompagner.
Si l'Eponge estoit parfumée,
L'Etuy estoit toute embaumée,
Car dans ces bains grands & communs
On se munissoit de Parfums
Et d'agréables Cassolettes,
Pour les Doüillets & les Doüilletes,
Pour les Mignardes & Mignards,
Qui n'aimoient pas les jeux de Mars,
Et qui cherissoient leurs

Carcaſſe
Autant qu'un Coquin ſa Bezace,
Autant qu'un Aveugle (dit-on)
Cherit ſa taſſe & ſon Baſton.

Dans ce temps-là plus nous ne ſommes;
Un temps fut que Femmes & Hommes
Dans le vaſte Empire Romain
Pratiquoient tous le meſme Bain,
Sans mettre aucune diffe-

rence,
(*Honny ſoit-il qui mal y penſe.*)
Il falloit bien que ces Gens-là
Fuſſent diſcrets. Aprés cela,
Certain Empereur, c'eſt
Severe,
Empereur d'une humeur auſtere,
Des ſexes fit diviſion
Pour éviter l'occaſion.

La Femme de Neron;
Popée,
Faiſant la petite Poupée,
Et refuſant de s'attacher

A ce qui peut mater la
chair,
Et punir ſes delicateſſes,
Entretenoit cinq cens Aſ-
neſſes,
Et chaque matin de leur
Lait
Croyoit rendre ſon teint
moins laid.
C'eſtoit le Bain & l'artifice
De cette vaine Impera-
trice,
Qui ſans ſcrupule & ſans
remords,
Jour & nuit dorlotoit ſon
Corps,
Ne penſant la belle Mi-

gnonne,
Qu'à bien rafraiſchir ſa
perſonne ;
Mais comme tout tend à
la fin,
Il luy fallut mourir enfin
Dans des angoiſſes ſans
pareilles.
Laitieres à grandes oreil-
les,
Voſtre Lait faiſoit ſon teint
beau,
Son trépas fut voſtre tom-
beau.
Aux durs ſanglots aban-
données,
On vous vit en peu de
journées

journées
Mornes, & dans une mai-
greur,
Qui faiſoit aux Humains
horreur.
Eſtant triſtes & déconfites,
Voſtre Lait bientoſt vous
perdiſtes,
Et la Mort avec ſes Cyprés
Cette perte ſuivit de prés.

Il n'eſt point ſur la terre
d'Homme
Qui ne puiſſe encor voir à
Rome
Ces Monuments de vanité
De la ſuperbe Antiquité

Que jadis on a fait conſ-
truire,
Qu'encore aujourd'hui l'on
admire,
Où les magnifiques Ro-
mains
Se lavoient, & prenoient
les Bains
Dans chaque coin d'Ar-
chitecture,
L'art y ſurpaſſoit la nature;
Et tous les Murs par le de-
dans
De fin Marbre eſtoient
éclatans,
Marbre apporté de Numi-
die,

Ou bien, venu d'Alexandrie.
L'injuſte Dioclerien,
Et le Tyran Maximien
Ont employé ſommes immenſes
A faire de telles dépenſes.

Mais continuons nos deſſeins,
Et décrivons quelques beaux Bains
Que les Autheurs recommandables
Ont rendus des plus venerables,
Qui meſme ont fait voir

à nos yeux
Un ſpectacle delicieux.
Les Bains de Fritolle, ou
Tritolle,
Que l'on rencontre auprés
Pouzzolle,
Nommez les Bains de
Ciceron,
Fabriquez meſme avant
Neron,
Eſtoient quelque choſe de
rare.
On n'y voyoit rien de bi-
zarre,
Mais le tout proportionné,
Et fort ſçavamment or-
donné,

Suivant la regle & la me-
sure
De la plus noble Archi-
tecture.
C'estoit pour le dire en
un mot,
Non la Caverne d'un Mar-
mot,
Mais une Salle bien voutée,
Et de Peintures ajustée,
Dont le temps qui tout œu-
vre abat,
A ravy le lustre & l'éclat,
On y voit cependant en-
core
Depuis Vesper jusqu'à
l'Aurore,

Et de l'Aurore jusqu'au
soir,
Maint & maint petit Re-
servoir,
Remply jadis d'une Eau
potable,
Aux Infirmes fort profita-
ble;
Car chaque Malade y
trouvoit
Ce que son medecin vou-
loit.
Esculape dort là sous ro-
che,
Comme une anguille est
tout proche,
Au temps que vivoient les

Cesars ,
Parmy la guerre & les ha-
zards ,
On voyoit là maintes Sta-
tuës
Qui sont maintenant ab-
battuës ,
Qui mettant la main sur
leur corps ,
Faisoient connoistre en
leur dehors
Tant leur essence magni-
fique ,
Que leurs qualitez spéci-
fiques ,
Les Medecins Salerni-
tains ,

Plus envieux que les La-
tins,
Piquez d'une jalouſe rage,
Ont ravagé ce grand Ou-
vrage,
Et deſſeiché toutes les
Eaux
Qui rendoient ces Bains-
là ſi beaux,
S'imaginant que leur pra-
tique
Diminuoit par l'hydrauli-
que,
Et qu'Hippocrate eſtoit
perdu
Si Ciceron n'eſtoit fondu.

Près

Prés de là, ſi l'on m'en
veut croire,
On doit paſſer au Suda-
toire ;
Mais il faut bientoſt s'é-
pouffer,
A moins que l'on veüille
étouffer,
Y faiſant chaud de telle
ſorte,
Qu'auſſitoſt l'on cherche
la Porte.

On voit preſque au meſme
chemin
Les fameux Bains de Saint
Germain

Nommez Thermes de Fumerolles.
Je n'ay presque point de paroles
Pour vous expliquer les raisons
Des fumantes exhalaisons
Qui cette Caverne remplissent,
Et de leurs vapeurs la noircissent.
Fuligineuses qualitez,
Que de cerveaux vous entestez !
Domicile sudorifique,
De Vulcain l'affreuse Boutique,
Si-tost qu'on respire vostre

air,
On croit avoir cervelle en
l'air,
Etre aux Sabat par negro-
mance,
Et le ſçais par experience.
Au reſte, ce Lieu tant vanté
A l'heureuſe proprieté
De guerir mainte maladie,
Soit de France, ſoit d'Au-
ſonie;
Et quand on apporte en ce
Lieu,
Tout fumant, tout bruſlant
de feu,
Une autre Eau qui ſoit é-
trangere,

MERCURIE

Soit qu'elle pese, ou soit
legere,
Ce Bain, sans s'en apper-
cevoir,
Luy communique son pou-
voir.

Chacun sçait que les Bains
d'Alise
Et de Plombieres, sont de
mise;
Qu'à Vichy, qu'à Spa, qu'à
Mion,
Ils sont en réputation;
Qu'on peut de vous dire le
mesme,
Bains de Pougues, Bains

de Beleſme ;
Que d'ailleurs il n'eſt rien
ſi bon
Que ſont vos Eaux, Bains
de Bourbon.
Qui font rajeunir les Per-
ſonnes,
Fuſſent vieilles comme
Gorgones,
L'à l'on vient chercher de
beaux ans,
Dans les plus beaux jours
du Printemps,
En chemin l'amour pouvez
faire
Pour voſtre uſage ſalutaire.

Je ne vous obmettray ja-
mais,
Belles Etuves, beaux Bains
d'Aix,
J'entens icy d'Aix la Cha-
pelle,
Car voſtre ſtructure eſt
tres-belle,
Et les Germains de tous
coſtez
Recherchent vos humidi-
tez.
A Tongres, au Païs de
Treves,
Auſſi-bien qu'au climat de
Cleves,
On rencontre encor tous

les jours
De ces favorables ſecours.
Ainſi la belle Germanie
A ſes Bains comme l'Au-
ſonie,
Et comme les charmans
Païs
Soûmis au Monarque des
Lys.

A Moſcou, Païs des Fou-
rures,
Climat tout glacé de froi-
dures,
Où regnent l'Aigle & le
Croiſſant,
Et dans l'Empire floriſſant

Où le Soleil on idolâtre,
Des Bains de Porphire &
d'Albâtre,
Tous remplis de bonnes
odeurs,
Se font voir chez les grands
Seigneurs.
C'eſt-là ce qui fait leurs
delices,
Leurs paſſetemps, leurs
exercices;
Sur tout chez les Orien-
taux,
Et chez les Septentrion-
naux,
Fréquemment les Bains
on viſite;

Passeroit pour hétéroclite,
Et bourru, qui s'en passe-
roit,
Qu'on vive à Rome com-
me à Rome,
Si l'on veut vivre en hon-
neste Homme.

Forges & Montdor, pres
de Rheims,
Fourniſſent encor de bons
Bains,
Dont se prévaut mainte
Perſonne.
Acqs & Therſis, prés de
Bayonne,
Balleruc, avec Barbotan,

Sont encore visitez cha-
que an,
Pour leurs Bains, qui dans
la Nature
Ont tousjours fait belle
figure.
Nommons-en encor quel-
ques uns
Que l'usage a rendus com-
muns,
Comme utiles en cent ma-
nieres,
Les Bains de Barege &
Bagnieres,
Dont les plus sçavans Me-
decins
Font le pont aux ânes des
Bains.

NOUVELLES de Landau.

LEs Lettres du camp devant Laudau portent que le 17. Juillet l'une des ſappes fut pouſſée juſqu'au chemin couvert de la lunette de la droite, que le Mareſchal de Bezons eſtant allé à la tranchée, avoit ordonné de continuer la ſappe, & que ſi les ennemis ſortoient de la lunette, de ne leur oppoſer qu'une vingtaine de Grenadiers; malgré l'ordre donné, quel-

ques ennemis s'eſtant avancez hors de la lunette furent chargez par cinq compagnies du Regiment de Navarre, & par trois piquets du Regiment de Medoc, qui les repouſſerent, & ſe logerent ſur deux angles ſaillants du chemin couvert de la lunette ; mais eſtant expoſez à découvert au feu de la Place, & des quatre lunettes, il y eut onze Officiers & cent cinquante ſoldats tuez ou bleſſez. Que le Prince Talmont qui

commandoit la Tranchée ce jour là y receut une contusion d'un gabion qui fut renversé sur luy. Que la nuit du 18. au 19. l'Arsenal avoit esté bruslé avec quinze mille mousquets & tous les affuts de rechange des assiegez. Que le 20. sept batteries de quatre canons chacune, commencerent à battre en breche les quatre lunettes, que nostre artillerie faisoit un si grand feu qu'il y avoit desja des breches aux contregardes, & avoit démon-

té tous les canons des assie-
gez, à la reserve de quatre
ou cinq, & qu'aussitost que
les lunettes seroient prises
on battroit la Place avec
soixante & dix pieces de
canon, quarante mortiers
& vingt pierriers. Que les
assiegez faisoient souvent
jouër des mines sans effet.
On écrit de l'armée des
ennemis que le Prince Eu-
gene avoit passé le Rhin
avec vingt mille hommes,
& qu'il estoit campé près
de Mayence, ayant sa
droite couverte par le

Rhin, ſa gauche par un ruiſſeau, & devant luy un double retranchement, qu'il avoit laiſſé quarante mille hommes pour garder ſes lignes. La nuit du 23. au 24. on s'empara de la quatriéme lunette ſur la droite que les ennemis abandonnerent, on ſe logea devant la gorge à cauſe des fourneaux. La nuit du 30. au 31. les ennemis firent une ſortie de la redoute de Heſſy, ils renverſerent quelques gabions, deux compagnies de Gre-

nadiers les repoufferent. La nuit du 31. au premier Aouft le Mareſchal de Villars fit attaquer les trois lunettes qui reſtoient, avec neuf compagnies de la tranchée & treize autres qui eſtoient venuës de la grande armée.

On commença l'attaque à la droite pour y attirer les ennemis ; un moment aprés on attaqua les trois lunettes : on fit jouër une mine ſous la redoute de Mélac, qui ayant fait une breche ſuffiſante, fut emportée

emportée la bayonnette au bout du fusil, les deux autres furent prises par escalade; nous y avons perdu dans ces differentes attaques deux Capitaines & un Ingenieur tuez, & quarante six blessez. La nuit du 2. au 3. les assiegez firent joüer deux fourneaux dans les gorges des trois lunettes que nous avions prises deux jours auparavant, ils firent des sorties pour tascher de les reprendre, ils entrerent dans une, mais ils furent coupez, plusieurs

furent faits prisonniers, & les autres repoussez avec perte, & si vigoureusement qu'un Sergent & quinze Grenadiers entrerent dans le chemin couvert que les ennemis abandonnoient croyant qu'on vouloit l'attaquer, nous avons perdu dans cette occasion deux Capitaines de Grenadiers du Regiment d'Orleans, huit autres Officiers & quatre Ingenieurs blessez, quarante ou cinquante soldats tuez, & environ cent blessez. La nuit

du 4. au 5. fut employée à faire une parallele de trois à quatre cens toises sur le glacis du chemin couvert du front des attaques, on y establit des batteries de canon, de mortiers & de pierriers. On attacha des mineurs sous les angles saillans du chemin couvert depuis la porte de France jusqu'à la sortie de la riviere; les assiegez firent jouër cinq ou six fourneaux qui leur causerent plus de perte qu'aux assiegeants. La mesme nuit on attaqua le pas-

té qui couvroit la digue qui barre la riviere & remplissoit d'eau le fossé de la contrescarpe qui est devant le reduit ; ce passé fut emporté , il estoit deffendu par cent hommes commandez par un Capitaine qui fut pris , toute sa troupe fut prise, tuée ou noyée. Tandis qu'on travailloit à s'y loger les assiegez firent une sortie pour reprendre cet ouvrage, mais ils furent repoussez , nous n'avons perdu dans cette attaque que quelques soldats & un

Capitaine de Grenadiers du Regiment de Villars-Suisse, le sieur Many Major a esté dangereusement blessé. Depuis qu'on a coupé la digue de charpente & l'écluse qui sont à la gorge du passé, les eaux sont beaucoup diminuées. On asseure que les assiegez ont desja fait jouër plus de quarante mines. On écrit du camp de Spire que le 28. Juillet le Marechal de Villars ayant fait un détachement de cavalerie & de dragons fut visiter les bords

du Rhin juſqu'au deſſous de Mayence, & reconnoiſtre les nouveaux ouvrages dont les ennemis ont augmenté les fortifications de la place. Il y arriva le 29. & reconnut que le Prince Eugene avoit formé un camp entre le Mein & le Rhin, que les troupes d'Hanover eſtoient encore à cinq ou ſix lieuës de Mayence, & que celle de Heſſe & des autres en eſtoient encore plus eſloignées. Le Marechal de Villars revint le 30. à ſon camp; cette

courſe cauſa une grande allarme. Le Duc de Bourbon fit le 5. la reveuë de la Cavalerie.

Extraits de pluſieurs Lettres du Camp de Landau.

On écrit de l'Armée de devant Landau du 2. Aouſt, que le 27. Juillet le Regiment d'Alſace deſcendant les tranchées, un boulet de Canon emporta la jambe aux ſieurs Ferrette & Canville Enſeignes dudit Regiment, & tua deux Sol-

dars ; que le sieur Guncherot Capitaine de Grenadiers est mort de sa blessure, & que les sieurs de Siller & de Petri Capitaines de Grenadiers du Regiment d'Alsace qui ont esté blessez au bras, sont hors de danger, & que malgré leurs blessures ils retournerent aux attaques.

Le 31. Juillet les trois Redoutes qui restoient ont esté attaquées & emportées. M. le Duc de Guiche estant de tranchée le 3. de ce mois, on devoit attaquer

quer les chemins couverts.

On a fait pendant la nuit du 3. au 4. la parallele de communication environ trois toiſes en avant ſur les angles ſaillants du chemin couvert, où les mineurs font depuis pour taſcher de découvrir les mines des aſſiegez. A la droite à la hauteur de la lunette d'Heſſi ou de Quaquem nous avons un logement ſur l'angle du chemin couvert de la place qui n'eſt qu'à deux toiſes des palliſſades; nous avançons auſſi

une ſappe ſur le paſté qui eſt à la droite de la redoute de Quaquem qui eſt à la ſortie des eaux & qui couvre le batardeau qui retient celle que forme l'ondation qui couvre le reduit, nous eſtions hier matin ſur le foſſé du chemin couvert de ce petit ouvrage dans lequel il paroiſt y avoir peu de troupes.

Du Camp devant Laudau du 5. Aouſt.

Je deſcendis avant hier ma ſixiéme tranchée, il

n'y en avoit point encore eu de ſi vive, nous nous rendiſmes maiſtres de toutes les traverſes que les ennemis avoient encore entre le chemin couvert & les lunettes qui furent priſes il y a deux jours, & nous fiſmes un logement au pied du glacis du chemin couvert, ils nous inquiéterent le plus qu'ils peurent par un grand feu de mouſqueterie & de canon, & par pluſieurs petites ſorties où ils furent repouſſez, & par cinq mines qu'ils firent

jouër, cependant nous avons bien reuſſi. La nuit du 3. au 4. a eſté employée à achever la parallele, & à la perfectionner de telle ſorte que nous l'occupons preſentement. L'on a pris cette nuit un paſté qui eſt tout-à-fait à la droite où ſont les écluſes de la ſortie des eaux; il eſtoit deffendu par cent hommes commandez par un Capitaine qui a eſté pris avec toute ſa troupe tuée, bleſſée ou priſe, nous nous en ſommes emparez, nous eſpe-

rons faire baiſſer les eaux de cinq pieds. L'attaque qui eſt entierement déterminée de ce coſté-là ſera beaucoup plus facile, nous eſperons eſtre maiſtre de la Ville dans peu. Nous avons fait dans cet ouvrage quarante à cinquante priſonniers, toutes nos troupes ont fait merveille dans toutes ces differentes attaques. Je compte fort n'avoir plus qu'une tranchée à monter ; on croit que ce ſoir l'on fera ſauter l'angle ſaillant du chemin

couvert de la contregarde du reduit où le mineur eſt attaché depuis deux jours, & qu'on ſe logera ſur cet angle.

De Landau ce 13. Aouſt 1713.

La nuit du 12. au 13. on a attaqué le redent qui eſt entre les deux angles rentrans des deux contregardes, ſçavoir la verte & celle qui eſt reveſtuë où l'on s'eſt logé le long de la gorge, & l'on a fait une communication ſur la meſme ligne avec un crochet en

retour depuis ladite gorge jusqu'aux palliſſades du tambour le long de la demie gorge qui regarde la contregarde du reduit; l'on a pouſſé une ſappe à la parallele qui fait le front de la face gauche de cette meſme contregarde, cela a eſté attaqué par vingt Grenadiers, & ſoutenus du Regiment Dauphin, le redent n'eſtoit nullement endommagé, il eſtoit friſé, palliſſadé avec un foſſé & chemin couvert, nous n'y avons perdu que trois

Grenadiers, soixante travailleurs, un Capitaine de Brosse blessé, & un Lieutenant de Saillant. L'on a jetté un pont sur le fossé de la contregarde de la demie Lune brussé par les assiegez, & restabli dans la nuit; l'on a fait une batterie de six pieces de canon pour battre en breche la contregarde qui sera à la gauche du redent, elle doit tirer demain matin 14. de ce mois.

De Landau ce 13. Aouſt 1713.

Mr de la Valliere qui eſtoit la nuit paſſée de tranchée a fait taſter par trente Grenadiers du Regiment Dauphin le petit ouvrage de terre qui eſt entre les angles rentrants des contregardes de la demie-lune & du reduit, quoique ſon ouvrage fuſt dans ſon entier, qu'il n'y manquât pas une paliſſade, les Grenadiers y ſont entrez, ont tué vingt hommes qui le gardoient, excepté ſix que l'on a pris,

l'eſtabliſſement & la communication ont eſté difficiles à cauſe des feux des contregardes qui plongent dans cet ouvrage, il en a couſté ſoixante travailleurs tuez ou bleſſez mais l'ouvrage eſt fini.

Nouvelles de Flandres.

Les Lettres de Gand & de Bruges portent que trois Regiments de cavalerie Anglois qui y eſtoient en garniſon, en eſtoient partis pour s'aller embarquer & repaſſer en Angleterre,

que le General Sabin ayant découvert que quelques soldats tramoient une nouvelle conspiration, avoit fait venir de Bruges quelques Regiments de Dragons qui arriverent le 22. Juillet à trois heures du matin, & occuperent les avenuës des casernes, qu'on y avoit pris les autheurs du précedent tumulte, qui aprés un Conseil de guerre furent arquebusez le lendemain avec cinq autres.

Nouvelles d'Utrecht.

On mande d'Utrecht que le 4. de ce mois le Duc d'Ossone & le Marquis de Monteleon Ambassadeurs d'Espagne, arriverent à la Haye dans trois carosses à six chevaux, qu'ils avoient eu plusieurs conferences avec les Députez de l'Estat touchant quelques articles qui retardent la conclusion du Traité, & qu'on esperoit que les difficultez seroient bientost levées. Les Lettres de la Haye por-

tent que les Deputez de l'Eſtat avoient auſſi eu diverſes conferences avec les Miniſtres du Czar, du Roy de Dannemark, & du Roy Auguſte, pour taſcher de terminer la guerre du Nord. On mande de Bonne que le Regiment Suiſſe du Colonel Dieſbach, qui y eſtoit en garniſon au ſervice des Provinces-Unies, avoit eſté licentié; que les troupes du Duc d'Hanover s'eſtoient approchées de Mayence, & que d'autres avoient pris leurs places

toujours au deça du Mein, que les troupes de Pruſſe, de Saxe, de Wirtemberg, & autres revenuës des Pays-Bas, eſtoient encore dans le Weſterwalet au Nord du Mein.

Les dernieres Lettres de la Haye portent que les Plenipotentiaires d'Eſpagne avoient eu avec les Députez des Eſtats Generaux & le ſieur Heinſius Penſionnaire, pluſieurs conferences dans leſquelles preſque toutes les difficultez avoient eſté levées,

& qu'ils devoient retourner dans peu à Utrecht pour signer le Traité de Paix entre l'Espagne & cet Estat, & qu'on n'attendoit que le retour des courriers pour conclure aussi la Paix entre la mesme Couronne & le Portugal. On mande de Francfort que les troupes de Wirtemberg & de Saxe avoient passé le Mein pour aller joindre l'armée de l'Empire, que celles d'Hanover & la plus part des autres estoient encore au deça de cette riviere, &

qu'on ne ſçavoit le party que devoient prendre celles du Landgrave de Heſſe-Caſſel qui ſont encore dans leur pays.

Nouvelles de Paris le 25. Aouſt 1713.

Il eſt arrivé cette nuit deux Courriers du camp devant Landau ; le premier eſt le fils de Mr de Vallory, depeſché le 19. de ce mois, qui a apporté la nouvelle de la priſe de deux contregardes ; le ſecond Mr de Luteau beau-

frere

frere de M. le Maréchal de Besons qui a apporté celle de la prise de Landau, dont la Garnison a esté faite Prisonniere de guerre.

L'on attaqua les deux Contregardes la nuit du 18. au 19. l'action fut vive & brillante; elles furent emportées toutes deux. L'on fit 60. ou 80. Prisonniers dans celle de la droite devant le Reduit qui n'estoit pas revestu, & 20. dans celle de la gauche revestuë de maçonnerie, l'on se contenta de se loger sur la

pointe de cette derniere; l'on eſtendit le logement tout le long de la Gorge de celle de terre, parce que l'on vouloit y eſtablir des Batteries pour achever de battre en breche le Reduit.

Les Ennemis battirent la Chamade le 19. au matin, & envoyerent des Oſtages. M. le Maréchal de Villars leur declara qu'il vouloit que la Garniſon fuſt Priſonniere de guerre. Les Oſtages s'en retournerent peu ſatisfaits, & revinrent deux heures aprés deman-

der que l'on leur accor-
daſt la meſme Capitulation
que les Alliez avoient ac-
cordez à la Garniſon de
Tournay. M. le Maréchal
de Villars dit qu'il falloit
qu'ils fuſſent Priſonniers de
guerre. Les Oſtages s'en
retournerent, l'on recom-
mença à tirer de part &
d'autre à 8. heures du ſoir,
& les Aſſiegez firent le
plus grand feu de leurs Ca-
nons, de Bombes, de Mouſ-
queterie, qu'ils euſſent fait
de tout le Siege; mais en-
fin ils arborerent le Dra-

peau blanc le 20. au matin, renvoyerent des Ostages, & convinrent de se rendre Prisonniers. M. le Maréchal leurs accorda leurs équipages, & des congez aux principaux Officiers qui voudroient retourner chez eux en donnant leurs paroles.

MORTS.

Dame Françoise de Nargonne, Veuve de Charles de Valois, Duc d'Engoulesme, mourut au Chasteau

de Montmort en Cham-
pagne le 10. Aouſt âgée de
92. ans. Elle eſtoit fille de
Charles de Nargonne, Ba-
ron de Mareüil, & de Leo-
nore de la Riviere, fut ma-
riée par Contrat du 29.
Janvier 1644. à Charles de
Valois, Duc d'Engouleſ-
me, Pair de France, Comte
d'Auvergne, de Ponthieu,
de Lauragais, & d'Alets;
Chevalier des Ordres du
Roy, Colonel General de
la Cavalerie Legere de Fran-
ce, Fils naturel de Charles
IX. du nom, Roy de Fran-

ce, & de Marie Touchet, Dame de Belleville. Il mourut le 24. Septembre 1650. âgé de 77. ans, 5. ans 4. mois aprés son second mariage, parce qu'il avoit épousé en premieres nôces Charlotte de Montmorency, fille aînée de Henry, I. du nom, Duc de Montmorency, Pair & Connestable de France, & d'Antoinette de la Marck Boüillon.

De son second mariage il n'a point eu d'enfans, & Madame la Duchesse d'Engoulesme sa seconde Epou-

se a resté en viduité depuis sa mort pendant 63. ans. Elle n'avoit lors de son mariage que 23. ou 24. ans, & la chose est bien extraordinaire de dire que en 1713. la Veuve du Fils du Roy Charles IX. est decedée, ce Roy estant mort en 1574. il y a 139. ans, & que nous avons eu depuis luy sur le Thrône Henry III. Henry IV. Louis XIII. & Louis XIV. à present regnant.

Mre Artus de Lyonne Evesque de Rosalie, Vicaire Apostolique de la Province de Suchüen dans la Chine, mourut en cette Ville le 2. de ce mois, au Semi-

naire des Missions Estrangeres, âgé de 58. ans. Il estoit fils de Mre Hugues de Lyonne, Ministre & Secretaire d'Estat, & il estoit né à Rome en 1655. durant l'Ambassade de son pere vers les Princes d'Italie. Ayant embrassé l'estat Ecclesiastique, il s'estoit engagé dans les Missions d'Orient, où il a travaillé avec un grand zele durant plus de vingt années, & il avoit acquis une grande connoissance des lettres & des sciences Chinoises. Il vint en France en 1686. avec les Ambassadeurs du Roy de Siam, qu'il remena en leur païs l'année suivante. De là il passa à la Chine, & il revint à Rome en 1703. pour les affaires de la Religion, & ensuite en cette Ville.

Dons du Roy.

Le Roy a nommé l'Evêque de Tournay à l'Archevêché de Toulouſe. Cette Ville eſt la Capitale du Languedoc, elle eſt ſituée ſur la Garonne, qui la diviſe en deux parties fort inégales. Sa Metropolitaine eſt Saint Etienne. Cette Egliſe eſt conſiderable par pluſieurs belles Chapelles. Son Chapitre eſt compoſé d'un Prevoſt, d'un grand Archidiacre, d'un Archidiacre de Laugarais, & de

vingt quatre Chanoines. Le Dioceſe avoit autrefois une grande étenduë : mais depuis que les Evéchez de Pamiers, de Saint Papoul, de Lombez & Lavaur, ont eſté démembrez, il ne contient que deux cent cinquante Paroiſſes & ſix Abbayes. Aprés cette Cathedrale ſuit celle de Saint Sernin, qui eſt Abbatiale, Collegiale & l'ancien Mauſolée des Comtes de Toulouſe. Saint Sernin fut le premier Evêque de l'Egliſe de Toulouſe, que le Pape Jean XXII. érigea en Ar-

chevêché l'an 1317. luy donnant pour Suffragans Pamiers, Montauban, Mirepoix, Lavaur, Rieux, Lombez, & S. Papoul. Le Parlement de Toulouſe aprés celuy de Paris eſt le plus grand du Royaume. Il fut inſtitué par Philippes le Bel en 1302. & Charles VII. le fit ſedentaire en 1443. Il eſt partagé en cinq Chambres, ſçavoir; la Grand'Chambre, la Tournelle, la Premiere, la Seconde, & la Troiſiéme des Enqueſtes, & celle des Requêtes que François I. inſtitua

en 1543. Henry II. la ſuppri-
ma aprés 4. années & la réta-
blit en 1558. François II. la
caſſa de nouveau par ſon Edit
du mois de Juillet 1560. mais
elle fut rétablie par Charles
IX. en 1573. Les Conſeil-
lers joüiſſent d'une preroga-
tive fort particuliere qui eſt
d'avoir Séance au Parlement
de Paris ſelon l'ordre de leur
reception ; ce qui n'eſt ac-
cordé aux Conſeillers d'au-
cun autre Parlement. Ce
Parlement a dans ſon reſſort
le haut & le bas Languedoc,
le Vivarais, le Velay, le

Gevaudan, l'Albigeois, le Roüergue, le Quercy, le Lauraguais, le Pays de Foix, & une partie de la baſſe Gaſcogne. Dans l'endroit où eſt le Palais eſtoit autrefois le Chaſteau des Comtes qui en eſtoient Souverains. La Maiſon de Ville eſt fort magnifique. On luy donne le nom de Capitole, & les Echevins ou Conſuls, celuy de Capitouls. L Univerſité eſt compoſée de divers Colleges, dont les principaux ſont ceux des Jeſuites, de Foix, de Sainte Catherine, de Saint

Nicolas & de Narbonne. Les Ecoles de Droit, de Medecine & de Theologie, ſont des plus renommées du Royaume. Cette Univerſité fut fondée par le Pape Gregoire IX. en 1233. Le circuit des murailles de cette Ville eſt de ſix mille huit cent pas communs, que l'on peut faire en trois heures. Ceux qui veulent tirer ſa grandeur du ſang des Troyens, diſent qu'un de leurs Chefs nommé Touloufain, en jetta les fondemens ; d'autres donnent cette gloire à un certain

Tholus de la race de Japhet, ce qui arriva, disent ils, six cens ans avant la fondation de Rome. Il y en a plusieurs qui soutiennent qu'elle ait pris son nom de Tolosa, femme de Polyphême, qui eut tant d'amour pour elle, qu'afin d'éterniser sa memoire, il fit bâtir cette Ville. Il y a plus d'apparence qu'elle ait esté appellée des Tolosates, qui suivirent les Tectosages dans leurs expeditions, & qu'on accusa d'avoir enlevé du Temple de Delphes cette prodigieuse quantité

d'or qu'on faiſoit monter à quarante millions, que le Romain Cæpio trouva prés de cette Ville dans un Lac où ils l'avoient jetté par l'avis de leurs Devins, qui leur annoncerent que c'eſtoit le ſeul moyen de guerir d'une maladie maligne qui les deſoloit, ce qui a donné lieu au Proverbe de l'or de Touloufe. Les Romains en ayant fait une Colonie, luy choiſirent Minerve pour Protectrice, d'où elle a eſté quelquefois nommée *Palladia*, ils l'embellirent d'un Amphi-

teatre & d'un Capitole. Il n'y a que Toulouſe, Narbonne, & Carthage la neuve, où ils ayent jamais fait bâtir un Capitole. On ne ſçait pas même ſi l'Egliſe de de Noſtre-Dame n'eſtoit point celuy de Jupiter, & celle de Saint Quentin celuy d'Apollon.

Toulouſe fut longtemps gouvernée par les Comtes dont le premier fut Chorſon ou Torſin du temps de Charlemagne, & dont le dernier fut Alphonſe frere de S. Louis, & de Comte de Poi-

tiers, aprés la mort duquel & de Jeanne sa femme sans enfans en 1270. à leur retour d'Affrique, la Comté de Toulouse fut réüni à la Couronne de France, suivant le Traité qui avoit esté fait à Paris l'an 1228. avec le Comte Raymond dernier de ce nom, & pere de ladite Jeanne. La Feste des Jeux Floraux est une chose tres-remarquable en cette Ville. Ils furent instituez en 1324. par sept hommes de condition de la Ville qui aimoient les belles Lettres, & qui s'é-

tant assemblez dans un Jardin au Fauxbourg de Saint Etienne, firent une Lettre circulaire, par laquelle ils inviterent tous les Trouvaires ou Poëtes des environs, de se rendre à Toulouse le premier jour de May de la même année, promettant de donner une Violette d'or pour Prix à celuy qui auroit recité les plus beaux Vers; cé projet plut tellement aux Capitouls qu'il fut resolu qu'on l'executeroit toutes les années aux dépens du public. Pour donner quelque forme

à cette Assemblée, on créa un Chancelier & un Secretaire. Dés ce temps là les sept qui avoient esté cause de cette Institution prirent le nom de *Mainteneurs*. On ajoûta depuis à la Violette deux autres fleurs, l'Eglantine & le Soucy pour servir de second & de troisiéme Prix.

Vers l'an 1540. une Dame de Toulouse, appellée Clemence Isaure, forma le dessein d'éterniser sa memoire par l'Institution d'une Feste qui fut appellée les Jeux Floraux, & qu'elle voulut qu'on

celebraſt le premier & le troiſiéme jour de May. Elle laiſſa pour cela la plus grande partie de ſon bien à Meſſieurs de Ville, à condition qu'ils feroient faire tous les ans quatre fleurs de vermeil, qui ſeroient l'Eglantine, le Soucy, la Violette & l'Oeillet.

L'Hoſtel de Ville qui eſt tres-beau eſtoit la Maiſon de cette Dame, qu'elle leur donna pour y celebrer ces Jeux; avec la Place du Marché, appellée *la Pierre*. Sa Statuë qui eſt de marbre blanc couron-

née de fleurs & ceinte d'une ceinture auſſi de fleurs, eſt dans une niche contre la muraille de la grande Salle de cet Hoſtel. Le Roy par ſes Lettres Patentes du mois de Septembre 1694. érigea les Jeux Floraux de Toulouſe en Academie de belles Lettres, avec le Brevet de nomination d'un Chancelier de ces Jeux & de trente-cinq Academiciens. Les Prix qui s'y donnent à preſent ſont une Amaranthe d'or, une Violette, une Eglantine, & un Soucy d'argent.

L'Archevesque de Toulouse se nomme René François de Beauvau, fils de Jacques de Beauvau 3^e^ du nom, Chevalier Marquis du Rivau, & de Dame Marie de Campet de Saujon, son épouse; il fut d'abord grand Vicaire de Sarlat sous François de Beauvau, Evesque dudit lieu, son Oncle, puis nommé Evesque de Bayonne le premier Novembre 1700. au lieu de Messire Leon de la Lanne, qui estoit mort la même année, & fut sacré à Paris le 17. Juillet 1701.

en l'Egliſe du Noviciat des Jeſuites par l'Archeveſque d'Auch, ſon Metropolitain, Armand Triſtan de la Baume de Suſe, aſſiſté de Meſſire François de Clermont-Tonnere, Eveſque de Langres, Pair de France, ſon parent, & de Meſſire François de Kerhoen de Coëntaſao; Eveſque d'Avranche, fut transferé à l'Eveſché de Tournay le jour de Paſques 24. Avril 1707. vaccant par la mort de Louis Marcel de Coetlogon, qui deceda à Tournay le 18. Avril de la-

dite année 1707 & enfin transferé à l'Archeveſché de Toulouſe, le Juillet 1713.

La Maiſon de Beauvau eſt tres-illuſtre & tres-ancienne, deſcenduë des Anciens Comtes d'Anjou par Foulques d'Anjou, Seigneur de Briolan, & de Jarzé, que l'on dit eſtre quatriéme fils de Foulques deuxiéme du nom, Comte d'Anjou & de Gerberge de Bretagne. Il fut pere de Foulques I^r du nom, Seigneur de Beauvau & de Jarzé, qui mourut à

Angers, trois jours aprés Paſques, l'an 1000. c'eſt de ce Foulques premier Seigneur de Beauvau que toute cette Maiſon deſcend par vingt-deux generations juſques à Mr l'Archevêque de Toulouſe, dans leſquels degrez il ſe rencontre des alliances tres-conſiderables, & celle qui fait plus d'honneur à cette Maiſon eſt celle qu'Iſabeau de Beauveau contracta en 1454. avec Jean de Bourbon Comte de Vendoſme, Prince du Sang Royal de France, de laquelle

eſt deſcenduë toute la branche Royale de Bourbon, & par elle preſque tous les Princes & Princeſſes de l'Europe en deſcendent, & l'honneur qui en reſte à la Maiſon de Beauveau, c'eſt que dans toutes les veines des Princes & Princeſſes de l'Europe, le Sang de Beauveau y circule avec le leur, & ſe trouve allié du 8 au 9^e degré avec toutes les Teſtes couronnées.

Cette Maiſon s'eſt diviſée en quantité de branches, dont l'aînée eſt tombée dans

la Maiſon de Bourbon ; comme j'ay dit cy-deſſus, par le mariage d'Iſabeau avec le Prince Jean de Bourbon Comte de la Marche, auquel elle apporta les Terres de la Rocheguyon & de Champigny. La ſeconde Branche eſt celle de Manonville, qui eſt en Lorraine, & qui ſubſiſte en pluſieurs branches, dont l'aînée ſubſiſte en la perſonne du Marquis de Beauveau Maréchal de Lorraine, qui a des enfans, & le Marquis de Craon grand Ecuyer de Lor-

raine ſon frere, qui a auſſi des enfans. Cette branche eſt diviſée en quantité de rameaux; ſçavoir celles de Novian, de Rollan, Depenſe, de Panges, de Lannan Reneuve; de Begnipont, & Sandaucourt. La troiſiéme branche eſt celle de Precigny, diviſée en celles de Tigny, & de S. Laurent de Mortiers. Et la quatriéme eſt celle du Rivau, de laquelle eſt l'Archevêque de Toulouſe, qui ſe diviſe en deux rameaux; ſçavoir, le Marquis de Beauveau le Ri-

vau, & les Seigneurs de Rivarennes.

L'Abbé Phelypeaux, Chanoine de Nôtre-Dame à l'Evêché de Riez. Cette ville est dans la Provence, à onze lieuës d'Aix : elle est ſituée au bas d'une montagne, entre deux petites rivieres, qui ſe rendent par une même embouchure dans le Verdon. Son Evêché est ſuffragant de la Metropole d'Aix, & ſon Egliſe Cathedrale porte le nom de S. Maxime & de S. Theode. Son Chapitre est compoſé d'un Prevôt, d'un

Archidiacre, d'un Sacriſtain, d'un Capiſcol, & de huit Chanoines, dont l'un eſt Theologal. Son Dioceſe n'eſt pas de grande étenduë : il renferme ſeulement cinquante-quatre Paroiſſes, & le Doyenné de Valenſoles, qui eſt uni à la Manſe Abbatiale de Cluny.

Le Roy a donné l'Abbaye d'Hernieres, Ordre de Prémontré, Dioceſe de Paris, à l'Abbé Friſon.

L'Abbaye de Beaulieu, à l'Abbé Broſſard, Grand Vicaire de Limoges. Il y a en

France quatre Abbayes de ce nom : deux de l'Ordre de S. Benoist, dont l'une est située dans la Touraine, proche de Loches, qui fut fondée au commencement du onziéme siecle, par Foulques Nera, Comte d'Anjou ; l'autre est dans le Limosin, aux confins du Quercy, proche la ville de Martel Capitale de la Vicomté de Turenne : elle fut fondée en 855. par Raoul, Archevêque de Bourges, & qui releve en foy & hommage de cet Archevêché. Il y en a une de l'Ordre de Citeaux, Do-

cese

ceſe de Langres, proche le Duché de Bar ; cette Abbaye eſt fille de Charlier : elle a été fondée au mois de Juillet 1138. La quatriéme eſt dans le Dioceſe de Troye, de l'Ordre de Prémontré, dont elle reçût la Regle en 1140. S. Bernard parle de cette Abbaye dans l'Epitre 252.

L'Abbaye de Nôtre-Dame de Meaux, Ordre de S. Benoit à la Dame de Charniſay l'aînée.

L'Abbaye de Chaillot, Ordre de S. Auguſtin, Dioceſe de Paris, à la Dame Prunelay

de Saint Germain.

L'Abbaye de la Saure, Ordre de S. Benoit, Dioceſe de Niſmes, à la Dame de Morangis.

Et le Prieuré ed Domfront, à la Dame de Rezali.

Suplément aux Nouvelles.

Les lettres de Catalogne portent, que le Duc de Popoli avoit continué ſa marche avec l'armée, ſans que les peuples y ayent aucune oppoſition: qu'au-contraire les Villes & les Bourgs envoyoient

des Deputés pour assurer de leur obeïssance & de leur fidelité : que les Habitans de la Ville & du Château de Berga, sur le Llobregat, avoient tué le Colonel Don Francisco Puig de Pierafita, qui y étoit en garnison, & qui étoit un des quatre Chefs de la revolte de la plaine de Vich, & qu'il y avoit dans le Château de Berga une grande quantité d'artillerie & de munitions; que le détachement que le Duc de Popoli avoit fait pour chasser les Miquelets & les Volontaires de quelques pas-

ſages & déſilés qu'ils occupoient, les avoient entierement défait : que les Troupes de ſa Majeſté Catholique s'étant avancées à la portée du du canon de Barcelone, on avoit tiré à boulet ſur elles ; ce qui marquoit aſſez que les Rebelles y étoient encore les maîtres. Les derniers avis aſſurent, que le 27 Juillet le Duc de Popoli étoit campé à l'Hoſpitalet aux environs de Barcelone : qu'il avoit entierement bloqué la Ville, & qu'il faiſoit les diſpoſitions neceſſaires pour la réduire : qu'elle

étoit bloquée du côté de la Mer par ſix Galeres d'Eſpagne, qui d'abord avoient pris une barque de Mayorque, chargée de deux cent Canoniers & de munitions, & enſuite trois autres bâtimens, chargez de ſel & de proviſions pour Barcelone : & que le Duc de Popoli avoit reçû par mer un grand convoy de farine & de grains qui avoient été débarqué dans la riviere de Llobregat. On mande d'Oſtalric, que le Gouverneur de cette Ville avoit prié les Troupes Françoiſes qui

ſont dans le Lampourdan, de s'approcher de cette place-là, pour empêcher les Rebelles de s'y introduire par intelligence, & pour contenir dans l'obéiſſance les Mécontens qui y peuvent être; mais qu'il avoit refuſé de laiſſer les François, voulant luy-même remettre la place au Duc de Popoli, dont il attendoit inceſſament les ordres; que les garniſons Françoiſes qui étoient dans la Citadelle de Pampelune, & à Taraçona ſur la frontiere d'Aragon, avoient remis ces places aux Eſpagnols, & qu'elles

étoient retournées en France: & que celles de Puicerda de Belvert, étoient auſſi parties, aprés avoir démoli les fortifications qui y avoient été faites. On aſſure que Don Antonio de Villaroel que les Rebelles avoient choiſi pour leur General, malgré ſon refus, s'étoit retiré à Collioure.

Les lettres de Genes confirment l'arrivée du Comte de Staremberg, avec la plus grande partie des troupes qui étoient en Catalogne; qu'il devoit dans peu de jours partir pour Vienne, où le Com-

te de Konigſegg eſt arrivé depuis quelques jours pour rendre compte de ce qui s'eſt paſſé à l'évacuation de la Catalogne : que l'r Abbé de Kempten avoit refuſé d'accepter la charge de Préſident du Conſeil Aulique, & qu'il avoit pris congé de la Cour pour retourner dans ſes Etats : que les Troupes Allemandes qui ſont débarquées à Genes, avoient ordre de ſe tenir prêtes à marcher dès que les autres ſeront arrivées, pour aller joindre l'armée ſur le Rhin, ſçavoir, le Regiment de Ca-

valerie de Caraffa, & celuy d'Infanterie de Wetzel. Celles de Naples portent, que le Comte de Thaun avoit ordonné qu'on préparat des quartiers pour quatre mille Allemans attendu dans peu à Genes, du nombre de ceux qui étoient en Catalogne: que les Officiers & Soldats Eſpagnols qui y étoient parmi les Troupes, & qui ont refuſé de prêter un nouveau ſerment à l'Archiduc, eſtoient encore dans l'Arſenal, & que le terme qu'on leur avoit donné pour ſe retirer, avoit été pro-

longé : qu'on avoit proposé à plusieurs d'être distribués dans les Regimens Allemans, qu'ils l'avoient refusé, & qu'ils avoient mieux aimé quitter le service : que les passeports permis leur avoient été accordés, & que le Comte de Thaun avoit fait offrir à ceux qui ne voudroient pas servir ny retourner, à demeurrer dans le Royaume : que le Prince de la Torella arrivé depuis quelques jours de la Cour de Vienne, avoit apporté au Comte de Thaun le Collier de la Toison d'or, & que le Marquis

del Vasto devoit luy donner en ceremonie.

Au Camp devant Landau le 20. Aouſt 1713.

Avanthier je montay ma huitiéme tranchée qui fait la cinquante-huitiéme du Siege: L'on attaqua les deux Contre-Gardes; ſçavoir celle du Réduit & celle de la demie-lune; la premiere fut attaquée par les deux Compagnies de Grenadiers de mon Regiment, ſoûtenuë d'une de Daguille & une de

Nice, qui sortirent par le Pasté & passerent le long du Bâtardeau qui est à l'Angle de l'ouvrage où l'on avoit mis de clayes; nos Grenadiers gagnerent cet Angle & monterent dans l'ouvrage, leur ordre estoit de suivre le long de l'épaule jusqu'à la communication du chemin couvert qui est à la droite de nostre attaque, & en même temps deux Compagnies de Grenadiers de Surbeck passerent la riviere au-dessous du Pont qui avoit esté rompû & monte-

ent dans le même ouvrage
our nettoyer l'épaule gau-
he ; cela a esté executé avec
ne valeur inconcevable &
os Grenadiers se sont ren-
us maistres de tout jusqu'à
a premiere place d'armes du
hemin couvert malgré la
a resistance qu'ont fait les
nnemis, à quatre trrverses
ui estoient avant cette place
'armes des six Officiers de
Grenadiers de mon Regi-
'en ay eû deux de tuez &
rois de blessez ; nous avons
ait nostre logement entier ;
çavoir, coupé l'ouvrage de

la gorge le long du follé du Reduit & deux boyaux paralelles aux deux Flancs de l'ouvrage; l'autre Contre-Garde de la demie-lune, aprés avoir fait joüé deux mines aux deux épaules, ont eſté attaquez par deux Compagnies de Xaintonges d'une part & de l'autre par la troiſiéme de Surbeck, & les deux de Bourbon, ouvrage a eſté emporté comme l'autre, à la reſerve que les Aſſiegez ont gardé deux traverſes, dont nous ne nous ſommes pas rendus Maiſtres.

Le Comte de Sezane & Mr de Gonſaque eſtoient les Generaux de tranchée, Mr de Cebret, Brigadier, & moy nous avons eſté chargez de l'attaque de la droite. Mr Houet, Capitaine aux Gardes montant comme Brigadier avec Mr de Lemelle Colonel à la ſuite de Sorbeck, de celle de l'autre demie-lune; ils ont perdu un Capitaine de Grenadiers tué & un bleſſé, & un Lieutenant & environ ſoixante-ſix Grenadiers; à noſtre attaque un Capitaine de mon Regiment

& un Lieutenant tuez, d
Capitaines bleſſez, qua
Lieutenants ou Sous-Lieu
nants & environ quat
vingt Grenadiers dont il
a dix-neuf d'une Compag
& dix-ſept de l'autre. Il y
eu environ cent travailleu
tuez; nous avons pris à l'a
taque de mon Regiment 6
priſonniers avec un Capita
ne. Les Aſſiegez avoient cen
Grenadiers, cent Fuſilie
dans cet ouvrage & cen
pour les ſoûtenir; cette be
ſogne a eſté faite de façon
que Meſſieurs les Mare

chaux ont esté tres-contents, ils ne lont pas moins esté lors qu'ils ont sçû qu'à neuf heures les Assiegez avoient arboré le Drapeau blanc & demandoient des ôtages, j'y ay esté envoyé avec un Lieutenent Colonel, un Major; ils ont d'abord demandez la même Capitulation que Mr le Mareschal de Tallard avoit accordé au Comte de Frize; elle leur a esté réfusée, nos Mareschaux les voulant prisonniers de guerre. Ils demanderent ensuite celle que le Prince Eugene avoit accor-

dée à Tournay, elle leur a encore esté refusée; enfin à huit heures nous recommençâmes à tirer, & cette nuit ils ont fait un feu enragé; mais au moment que je vous écrit on me vient dire qu'ils ont arboré le Drapeau sur la brêche; la Garnison est prisonniere de guerre.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

TABLE.

A Son Alteſſe Electorale Monſeigneur le Duc de Baviere, Ode, 3

Mariage, 10

Pour Mademoiſelle de.. le jour de ſa Feſte, 20

*La Tabatiere d'or nouvelle par Mr L**.* 27

Queſtions, 51

Articles des Enigmes, 59

Relation de l'Enrée de Mr le Duc Daumont

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE

TABLE.

Ambassadeur de France à Londres 73

Compliment de son Excellence Mr le Duc Daumont à la Reine de la Grande-Bretagne à sa premiere Audiance Publique, 107

Nouvelles d'Angleterre, 111

Nouvelles d'Espagne, 118

Nouvelles d'Allemagne, 134

Envoy Burlesque par un

oisif qui s'enuye aux Eaux de Forges, 169
Nouvelles de Landau, 203
Extrait de plusieurs Lettres du Camp devant Landau, 215
Du Camp devant Landau du 5 Aonst, 218
De Landau le 13 Aoust 222
De Landau le 13 Aoust 225
Nouvelles de Flandres, 226

TABLE.

Nouvelles d'Utrech, 228
Nouvelles de Paris le 25.
Aoust, 232
Morts, 236
Dons du Roy, 241
Suplement aux Nouvelles 266
Au Camp devant Landau le 20. *Aoust* 1713. 275

